

**LES
DONNÉES**

**Commerce extérieur des
produits de l'horticulture
ornementale**

Bilan Annuel 2025

Bilan annuel 2025 du commerce extérieur des produits de l'horticulture ornementale

Note méthodologique.....	2
Champ d'étude : regroupements douaniers des végétaux d'ornement.....	2
Méthodologie de collecte des données sur les échanges intra- et extra-UE	3
Le contexte mondial du commerce horticole	5
Les flux mondiaux tous végétaux d'ornement.....	5
Les exportations mondiales par type de végétaux.....	6
Les importations mondiales par type de végétaux	7
Les balances commerciales par type de végétaux	8
Le commerce extérieur français de végétaux d'ornement.....	9
La balance commerciale française.....	9
Les importations françaises	10
Les exportations françaises.....	12
Le commerce extérieur français au fil des mois de l'année 2025	14
Le commerce extérieur français par catégorie de végétaux	15
Bulbes (hors chicorées)	17
Végétaux d'extérieur.....	18
Dont plantes de plein air (y compris leurs racines)	19
Dont boutures racinées et jeunes plants, d'arbres et arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'exclusion des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers).....	20
Dont rosiers.....	21
Dont boutures non racinées et greffons (autres que de vigne).....	21
Plantes d'intérieur.....	22
Fleurs coupées fraîches.....	23
Dont roses	24
Feuillages coupés frais.....	25
Dont arbres de Noël.....	26
Focus Pays-Bas.....	27
La balance commerciale néerlandaise	27
Les importations néerlandaises	28
Les exportations néerlandaises	29
Fleurs coupées fraîches.....	30
Dont roses	31
Tableau de statistiques du commerce extérieur de 2023 à 2025.....	32

Note méthodologique

Champ d'étude : regroupements douaniers des végétaux d'ornement

(Source des données utilisées pour ce bilan : **Douane française**)

Le bilan des échanges présente les données 2025 en valeur uniquement.

Le **chapitre 06** de la nomenclature douanière « **plantes vivantes et produits de la floriculture** » présente des données sur les végétaux **y compris** les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures et plants de vigne, les plants d'ananas, le blanc de champignons, les plants de légumes ou de fraisières, les arbres, arbustes, arbrisseaux à fruits comestibles, les plants forestiers, les fleurs ou feuillages autres que frais.

Afin de répondre aux attentes de la filière des végétaux d'ornement, nous avons regroupé dans notre analyse les codes à 8 chiffres de l'ensemble des végétaux d'ornement issus du chapitre 06 de la nomenclature douanière et **exclus** des analyses les plants, les plantes et racines de chicorée, les boutures et plants de vigne, les plants d'ananas, le blanc de champignons, les plants de légumes ou de fraisières, les arbres, arbustes, arbrisseaux à fruits comestibles, les plants forestiers, les fleurs ou feuillages autres que frais.

Les regroupements sont les suivants :

- **Total bulbes** (codes 0601 hors chicorée) : bulbes, oignons etc., en repos végétatif, en végétation ou en fleur
- **Total végétaux d'ornement d'extérieur**, (codes 0602...) :
 - 0602 10 90 - Boutures non-racinées et greffons (autres que de vigne)
 - 0602 30 00 - Rhododendrons et azalées greffés ou non
 - 0602 40 00 - Rosiers, greffés ou non
 - 0602 90 45 - Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air
 - 0602 90 46 - Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, à racines nues (à l'exclusion des boutures, greffons et jeunes plants, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
 - 0602 90 47 - Conifères et essences de plein air à feuilles persistantes, y compris leurs racines (à l'exclusion de ceux à racines nues, des boutures, greffons et jeunes plants, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
 - 0602 90 48 - Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, y compris leurs racines (à l'exclusion de ceux à racines nues, des boutures, greffons et jeunes plants, des conifères et essences à feuilles persistantes, ainsi que des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)
 - 0602 90 50 - Plantes de plein air, vivantes, y compris leurs racines
- **Total plantes d'intérieur** (codes 0602...) :
 - 0602 90 70 - Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur
 - 0602 90 91 - Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur
 - 0602 90 99 - Autres plantes d'intérieur

- **Total fleurs coupées fraîches (codes 0603...)** :
 - 0603 11 00 - Roses fraîches
 - 0603 12 00 - Œillets frais
 - 0603 13 00 - Orchidées fraîches
 - 0603 14 00 - Chrysanthèmes frais
 - 0603 15 00 - Lis frais
 - 0603 19 10 - Glaïeuls frais
 - 0603 19 20 - Renoncules
 - 0603 19 70 - Autres fleurs fraîches

- **Total feuillages frais (codes 060420...)** : Mousses, lichens, arbres de Noël, rameaux de conifères et autres feuillages

Méthodologie de collecte des données sur les échanges intra- et extra-UE

▪ Cadre réglementaire européen et français

Dans le cadre du suivi statistique des échanges de biens, les entreprises situées au sein de l'Union européenne doivent répondre à plusieurs obligations déclaratives, qu'il s'agisse de flux intra-UE (Intrastat/EMEBI) ou extra-UE (DAU : Document Administratif Unique).

Depuis le 1er janvier 2022, le dispositif français de la Déclaration d'Échanges de Biens (DEB) a été remplacé par le dispositif EMEBI (Enquête mensuelle d'échanges de biens intra-UE), sans modification majeure des obligations pratiques pour les entreprises.

▪ Déclarations à l'introduction (importations intra-UE)

Avant 2022, les entreprises devaient déposer une DEB à l'introduction dès lors qu'elles dépassaient un seuil annuel de 460 000 euros d'achats intracommunautaires.

Depuis la réforme de 2022, les entreprises ne déclarent plus spontanément, elles ne sont tenues de remplir une déclaration EMEBI qu'à la demande de l'administration, sur la base d'un échantillon sélectionné par le DSECE (Département des Statistiques du Commerce Extérieur). Ce panel est toujours constitué à partir du seuil des 460 000 euros, ce qui maintient en pratique les mêmes critères qu'avant 2022.

▪ Déclarations à l'expédition (exportations intra-UE)

Les exportations intracommunautaires sont soumises à une déclaration EMEBI obligatoire dès le premier euro. Pour les entreprises sous le seuil de 460 000 euros, la déclaration reste allégée (données globalisées, sans ventilation par code NC8), similaire à l'ancienne DEB. Toutes les entreprises exportatrices sont donc concernées, mais selon un niveau de détail variable en fonction du volume annuel de leurs expéditions.

▪ Déclarations des échanges extra-UE (importations et exportations)

Les flux de marchandises à destination ou en provenance de pays tiers sont déclarés au premier euro via un DAU¹. Cela inclut donc les échanges commerciaux classiques, les envois express, les achats via plateformes e-commerce, les colis postaux. Certains flux importés depuis un pays tiers, dédouanés dans un autre État membre (par exemple via le port de Rotterdam) mais ensuite acheminés en France, sont intégrés aux statistiques françaises via une déclaration EMEBI, c'est ce qu'on appelle l'effet Rotterdam.

¹ Une dérogation prévue par le règlement délégué 2015/2446 (article 141-4-bis) permet une dispense de déclaration DAU pour les envois express d'une valeur inférieure à 1 000 euros, à condition qu'ils ne soient pas soumis à des droits ou restrictions, et que les données de transport ou de facturation soient accessibles aux douanes.

- **Seuils déclaratifs européens**

Chaque État membre de l'UE applique ses propres seuils déclaratifs Intrastat, tant à l'importation qu'à l'exportation. Ces seuils peuvent fortement varier d'un pays à l'autre et sont susceptibles d'évoluer chaque année. Une revue des pratiques en vigueur dans certains États membres (notamment Allemagne, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas) est en cours. En l'absence de document officiel disponible sur CIRCABC, des sources secondaires (sites de fiscalistes, cabinets spécialisés, etc.) sont consultées pour obtenir un aperçu indicatif des seuils 2025.

- **Asymétries dans les données**

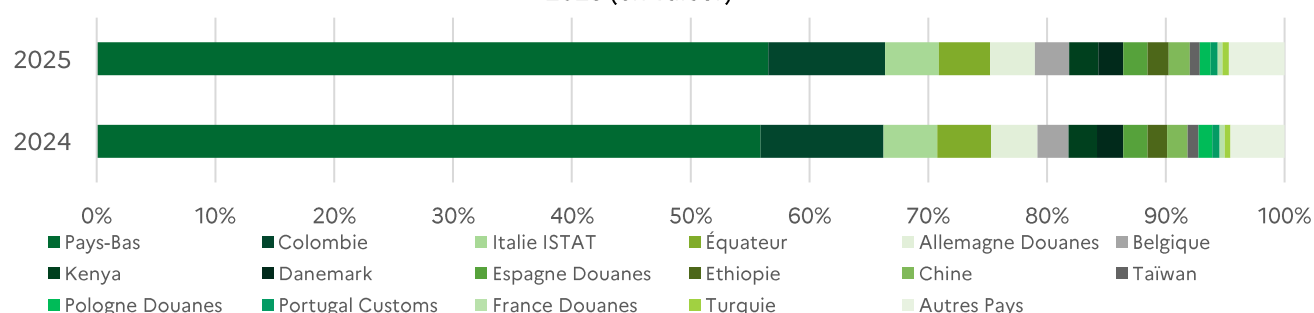
Des écarts importants entre pays partenaires peuvent apparaître dans les statistiques d'échange, en particulier : en nombre d'unités pour certaines positions tarifaires (code NC8) ; ou en volume global. Ces asymétries peuvent résulter : de différences structurelles (seuils déclaratifs, réglementation nationale) ou d'erreurs déclaratives de la part des entreprises (notamment en l'absence de ventilation précise des marchandises dans les déclarations simplifiées).

Le contexte mondial du commerce horticole

Les flux mondiaux tous végétaux d'ornement

Les Pays-Bas représentent le premier pays exportateur mondial des produits de l'horticulture avec une valeur des exportations de 11,8 milliards d'euros en 2025 représentant 57 % de part de marché (PDM) mondial (en hausse de 4 % par rapport à 2024). La Colombie et l'Italie se trouvent en deuxième et troisième position avec des exportations en valeur de respectivement 2 milliards et 942 millions d'euros en 2025, représentant respectivement 10 % et 4,5 % de part de marché mondial, en baisse de 2 % par rapport à 2024 pour la Colombie et hausse de 3 % pour l'Italie. La France se trouve en 15^e position des exportateurs mondiaux (en gagnant 3 places par rapport à 2024).

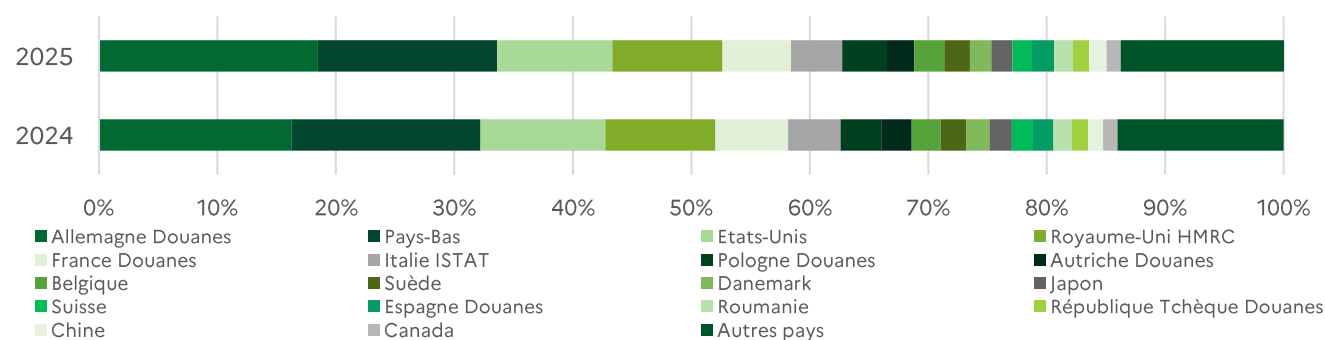
Évolutions de la part des principaux pays exportateurs mondiaux en végétaux d'ornement entre 2024 et 2025 (en valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

L'Allemagne représente le premier pays importateur mondial des produits de l'horticulture avec une valeur des importations de 3,2 milliards d'euros en 2025 soit 18 % de part de marché mondial (en hausse de 14 % par rapport à 2024). Cette forte hausse entraîne des baisses de part de marché pour les autres principaux pays importateurs. Les Pays-Bas et les États-Unis se trouvent en deuxième et troisième position avec des importations en valeur de respectivement 2,60 milliards d'euros et 1,7 milliards d'euros en 2025 représentant respectivement 15 % (en baisse de 5 % par rapport à 2024) et 10 % (en baisse de 8 % par rapport à 2024) de part de marché mondial. Étant le premier exportateur mais aussi le deuxième importateur mondial, les Pays-Bas ont une part non négligeable de réexportation de marchandises dans leur bilan commercial (effet Rotterdam). La France se trouve en 5^e positions des importateurs mondiaux (en baisse de 6 % par rapport à 2023).

Évolutions de la part des principaux pays importateurs mondiaux en végétaux d'ornement entre 2024 et 2025 (en valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Les exportations mondiales par type de végétaux

La place de la France par groupe de produit parmi les exportateurs mondiaux en 2025
(en millions d'€)

Bulbes		Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE	2 109	+ 7	100
1 ^{er}	Pays-Bas	+ 6	83
2 nd	Belgique	+ 24	2,5
3 ^e	Allemagne	- 1	2,2
4 ^e	Chili	+ 24	2
5 ^e	Nouvelle Zélande	+ 34	1,6
13^e	France	- 18	0,37

Végétaux d'ornement d'extérieur		Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE	4 243	+ 3	100
1 ^{er}	Pays-Bas	+ 3	51
2 nd	Italie	+ 5	14
3 ^e	Allemagne	+ 2	10
4 ^e	Belgique	+ 2	7
5 ^e	Espagne	+ 15	6
10^e	France	- 12	1

Fleurs coupées fraîches		Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE	10 077	+ 4	100
1 ^{er}	Pays-Bas	+ 6	52
2 nd	Colombie	- 2	20
3 ^e	Équateur	- 2	9
4 ^e	Kenya	+ 6	5
5 ^e	Éthiopie	+ 10	4
19^e	France	- 10	0,2

Feuillages frais et arbres de Noël		Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE	871	Stable	
1 ^{er}	Pays-Bas	+ 6	36
2 nd	Danemark	- 1	18
3 ^e	Italie	- 6	15
4 ^e	Chine	Stable	4
5 ^e	Allemagne	- 2	4
13^e	France	+ 2	1

Plantes d'intérieur		Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE	3 516	- 1	100
1 ^{er}	Pays-Bas	Stable	66
2 nd	Allemagne	+ 2	6
3 ^e	Danemark	- 4	5,5
4 ^e	Chine	- 8	5,4
5 ^e	Belgique	Stable	4,6
15^e	France	- 1	0,16

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Les importations mondiales par type de végétaux

La place de la France par groupe de produit parmi les cinq plus grands importateurs mondiaux en 2025
(en millions d'€)

Bulbes			Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE		1 834	+ 11	100
1 ^{er}	Chine	218	+ 36	12
2 nd	Allemagne	199	+ 18	11
3 ^e	États-Unis	187	+ 3	10
4 ^e	Royaume-Uni	109	+ 9	6
5 ^e	France	99	- 4	5

Végétaux d'ornement d'extérieur			Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE		3 595	+ 6	100
1 ^{er}	Allemagne	713	+ 27	20
2 nd	Royaume-Uni	496	+ 8	14
3 ^e	Pays-Bas	483	- 2	13
4 ^e	France	313	+ 3	9
5 ^e	Italie	201	- 7	6

Fleurs coupées fraîches			Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE		8 151	+ 6	100
1 ^{er}	États-Unis	1 452	- 2	17,8
2 nd	Allemagne	1 443	+ 25	17,7
3 ^e	Pays-Bas	1 379	+ 1	17
4 ^e	Royaume-Uni	750	+ 6	9
5 ^e	France	304	+ 2	4

Feuillages frais et arbres de Noël			Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE		733	+ 4	100
1 ^{er}	Pays-Bas	254	- 3	35
2 nd	Allemagne	135	+ 31	18
3 ^e	Royaume-Uni	60	+ 5	8
4 ^e	France	43	- 1	6
5 ^e	Canada	30	- 6	4

Plantes d'intérieur			Évol 2025 vs 2024 (%)	Part de marché (%)
TOTAL MONDE		3 165	+ 3	100
1 ^{er}	Allemagne	740	+ 9	23
2 nd	Pays-Bas	445	Stable	14
3 ^e	France	253	- 4	8
4 ^e	Italie	209	+ 12	6,59
5 ^e	Royaume-Uni	207	Stable	6,55

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Les balances commerciales par type de végétaux

Les 5 principaux pays avec une balance commerciale excédentaire par groupe de produit en 2025
(en millions d'€)

Bulbes			Évol 2025 vs 2024 (%)
1 ^{er}	Pays-Bas	1 658	+ 6
2 nd	Nouvelle Zélande	30	+ 38
3 ^e	Chili	34	+ 30
4 ^e	Pérou	23	+ 9
5 ^e	Belgique	9	+ 32

Végétaux d'ornement d'extérieur			Évol 2025 vs 2024 (%)
1 ^{er}	Pays-Bas	1 685	+ 6
2 nd	Italie	382	+ 17
3 ^e	Espagne	177	- 10
4 ^e	Belgique	122	+ 34
5 ^e	Canada	35	+ 4

Fleurs coupées fraîches			Évol 2025 vs 2024 (%)
1 ^{er}	Pays-Bas	3 865	+ 7,5
2 nd	Colombie	2 027	- 2
3 ^e	Équateur	896	- 2
4 ^e	Kenya	508	+ 6
5 ^e	Éthiopie	368	+ 10

Feuillages frais et arbres de Noël			Évol 2025 vs 2024 (%)
1 ^{er}	Danemark	136	- 2
2 nd	Italie	109	- 9
3 ^e	Pays-Bas	56	+ 78
4 ^e	Chine	32	- 6
5 ^e	Guatemala	23	- 1,5

Plantes d'intérieur			Évol 2025 vs 2024 (%)
1 ^{er}	Pays-Bas	1 866	Stable
2 nd	Taiwan	136	- 8
3 ^e	Chine	167	- 8
4 ^e	Danemark	100	- 3
5 ^e	Belgique	54	- 11,5

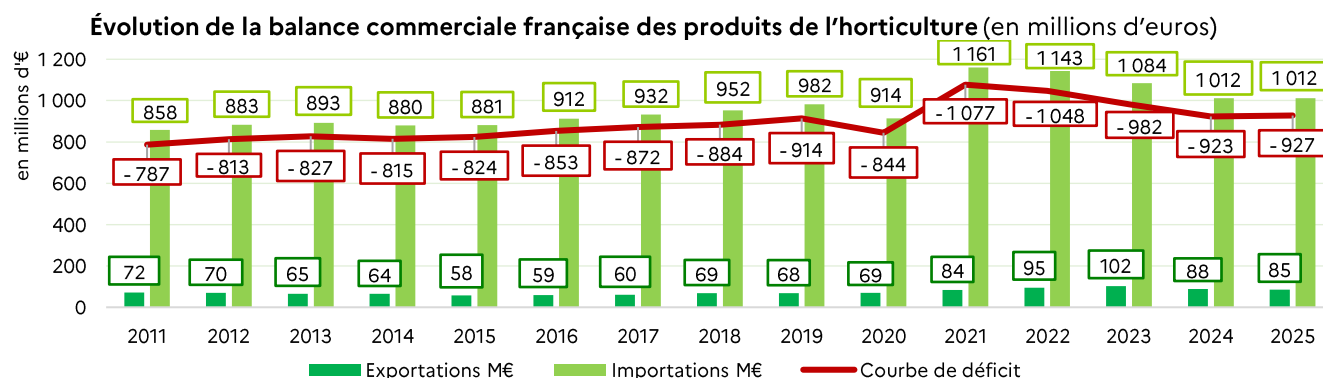
Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le commerce extérieur français de végétaux d'ornement

La balance commerciale française

En 2025, le commerce extérieur français des fleurs et plantes ornementales demeure structurellement **déficitaire**. La valeur des importations est environ 12 fois supérieure à celle des exportations. En 2025, **les importations de végétaux s'élèvent à 1 012 millions d'euros, contre 85 millions d'euros d'exportations**, mettant donc toujours en évidence un fort déséquilibre commercial. Le taux de couverture² du commerce extérieur s'établit à 8 %. **Cela signifie que pour 100 € de végétaux d'ornement importés, la France n'en exporte que 8 €**. L'essentiel des échanges se fait dans le cadre intra-européen. Les échanges avec l'Union européenne à 27 représentent, en 2025, 93 % de la valeur des importations et 72 % de la valeur des exportations françaises. Les Pays-Bas restent le principal pays fournisseur avec 57 % de la valeur totale importée mais également le principal client avec 28 % de la valeur exportée.

Le bilan des échanges extérieurs affiche donc **un déficit de 927 millions d'euros en 2025**. Le déficit est **relativement stable (+ 0,5 %) entre 2025 et 2024** et diminue de 5 % en 2025 par rapport à la moyenne 5 ans. **Les importations en valeur sont stables par rapport à 2024** et diminue de 5 % par rapport à la moyenne 5 ans après une forte hausse entre 2020 et 2021. Ce décrochage s'explique à la fois par une hausse de la consommation en 2021 et par une hausse des prix. La stagnation observée entre 2021 et 2022 résulte de l'inflation, qui a contribué à maintenir des prix élevés dans le prolongement de l'année 2021. Suite à cette période dynamique, les importations semblent revenir à un niveau comparable à celui d'avant 2021, dans un contexte de stagnation voire baissier de la consommation de produits végétaux en 2024 et 2025, mais sans revenir à la période de pré-covid. Dans un contexte économique encore incertain en Europe, la consommation des ménages est restée prudente sur plusieurs marchés, limitant les volumes échangés. D'après l'étude Kantar pour FranceAgriMer et VALHOR sur les achats d'arbres, plantes et fleurs des français **en 2025, la hausse générale des prix a nettement ralenti, mais cela n'a pas suffi à restaurer pleinement la confiance des ménages**. Les comportements d'achat sont restés globalement prudents, en particulier sur les postes jugés non essentiels, comme les végétaux. Le marché repart à la baisse, principalement sous l'effet de la poursuite du recul du nombre de foyers acheteurs de végétaux, qui atteint son niveau historiquement le plus bas. De plus, les tensions persistantes sur les coûts de transport et de production, et les perturbations logistiques observées sur certaines routes commerciales internationales, ont également contribué à modérer les flux d'importation. Après une baisse entre 2023 et 2024, **les exportations continue de baisser en 2025 par rapport à 2024 (de 4 %)** et également en baisse de 4 % par rapport à la moyenne 2020-2024.



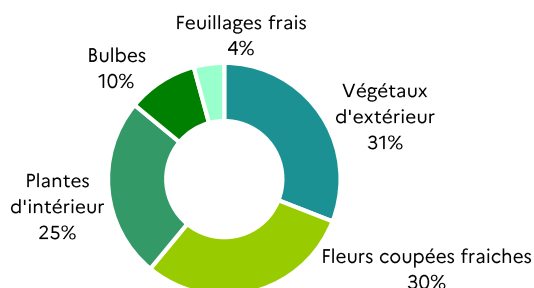
Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

² Exportations/Importations × 100

Les importations françaises

Les importations françaises représentent **1 milliard d'euros** (stable par rapport à 2024).

Répartition des importations françaises 2025 en Horticulture ornementale (en % valeur)



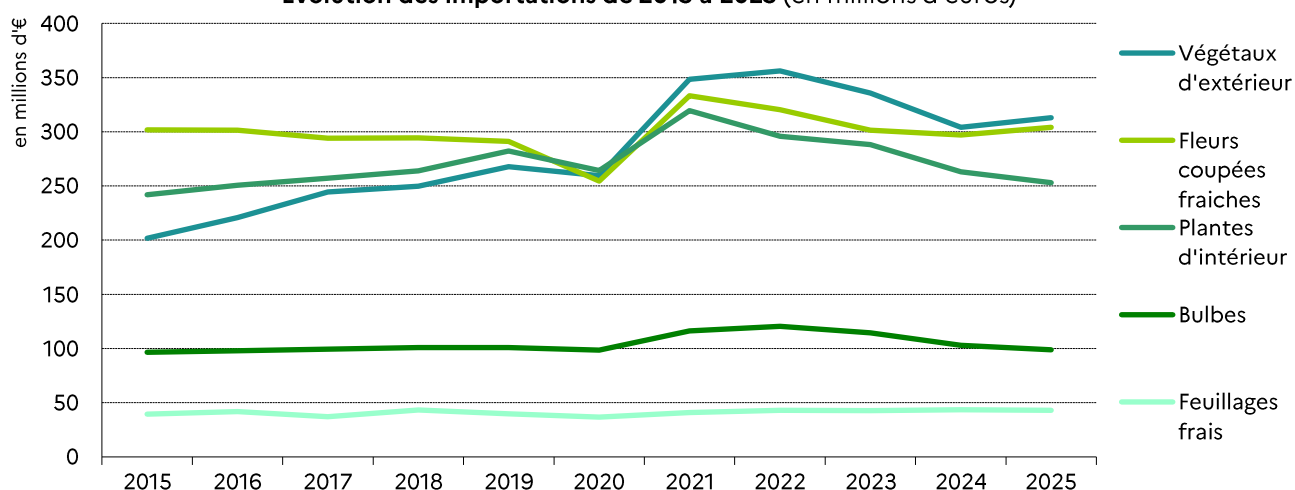
Évolution de la valeur des importations

	2025 vs 2024
Total horticulture ornementale	Stable
Plantes d'intérieur	- 4 %
Végétaux d'extérieur d'ornement	+ 3 %
Fleurs coupées fraîches	+ 2 %
Feuillages coupés frais	- 1 %
Bulbes	- 4 %

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

En 2025, les principaux postes d'importations de végétaux d'ornement se répartissent entre les fleurs coupées (30 %) en légère hausse de 2 % sur un an, les plantes d'intérieur (25 %) en baisse de 4 % et les végétaux d'extérieur (31 %) en hausse de 3 %.

Évolution des importations de 2015 à 2025 (en millions d'euros)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Après une forte hausse entre 2020 et 2021, en valeur, on peut remarquer une tendance à la baisse ou à la stabilisation pour chaque famille de végétaux d'ornements entre 2022 et 2024. En 2025, les importations de plantes d'intérieurs, de végétaux d'extérieur et de bulbes diminuent de respectivement de 12 %, 2 % et 11 %. À l'inverse, celles des fleurs coupées fraîches et des feuillages frais augmentent de respectivement 1 et 3 % par rapport à la moyenne 2020-2024.

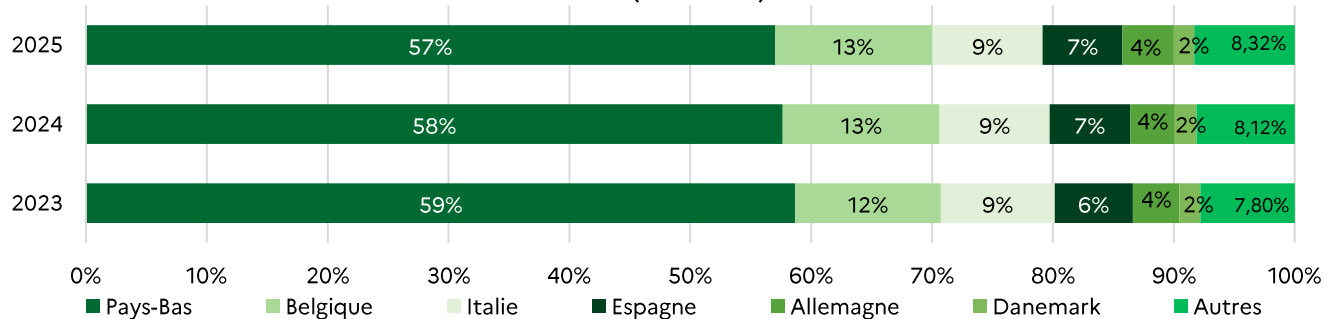
Les principaux fournisseurs de la France en horticulture ornementale en 2025 (en % valeur)



Source : Douane française d’après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Sur le marché des végétaux d’ornement, 93 % des importations françaises en valeur proviennent de l’Union européenne. Nos principaux fournisseurs en 2025 sont les Pays-Bas (57 %), la Belgique (13 %), l’Italie (9 %), l’Espagne (7 %) et l’Allemagne (4 %). La part des importations venant des Pays-Bas baisse depuis 2018 (passant de 65 % à 57 %) à l’avantage de l’Italie, de l’Espagne et de l’Allemagne dont les parts de marché augmentent légèrement. Les parts de marché restent tout de même globalement stables entre 2024 et 2025.

Évolutions de la part d’importation des principaux fournisseurs en végétaux d’ornement entre 2023 et 2025 (en valeur).

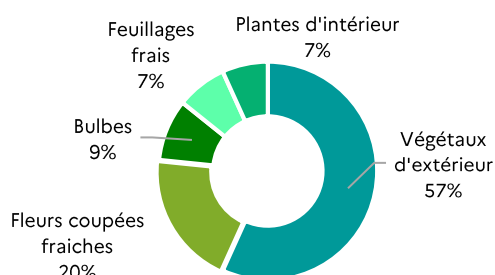


Source : Douane française d’après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Les exportations françaises

Les exportations françaises représentent **85 millions d'euros** (- 4 % par rapport à 2024).

Répartition des exportations françaises 2025 en horticulture ornementale (en % valeur)



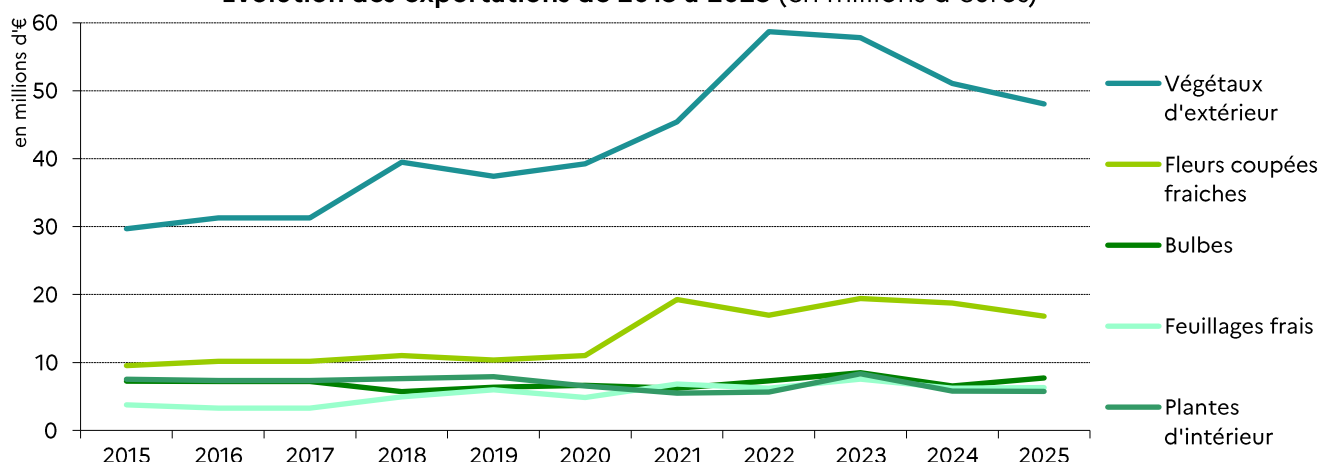
Évolution de la valeur des exportations

	2025 vs 2024
Total horticulture ornementale	- 4 %
Plantes d'intérieur	- 1 %
Végétaux d'extérieur d'ornement	- 6 %
Fleurs coupées fraîches	- 10 %
Feuillages coupés frais	+ 2 %
Bulbes	+ 18 %

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Pour les produits de la filière horticole ornementale, les végétaux d'extérieur d'ornement représentent 57 % de la valeur totale des exportations (en baisse de 6 %) devant les fleurs coupées fraîches à 20 % (en baisse de 10 %).

Évolution des exportations de 2015 à 2025 (en millions d'euros)

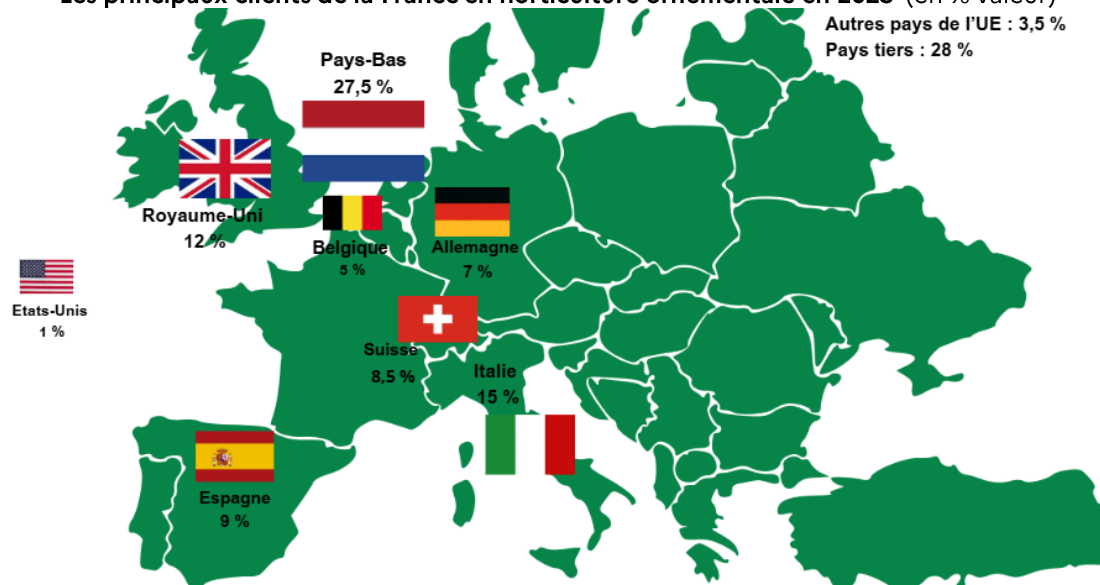


Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Compte tenu de son marché à la consommation et d'une production française inférieure aux besoins du marché, le niveau des exportations françaises en végétaux d'ornement reste faible. Après de fortes hausses en valeur constatées entre 2020 et 2022, on constate une baisse des exportations pour les végétaux d'ornement d'extérieur (principale catégorie exportée) depuis 3 ans. En 2025, mis à part les bulbes, dont les exportations sont en hausse de 10 % par rapport à la moyenne quinquennale, les autres familles de végétaux voient leur exportation diminuer par rapport à la moyenne 5 ans. Les importations de végétaux d'extérieur diminuent de 5 %, celles des fleurs coupées fraîches de 2 % et les plantes d'intérieur de 10 % et pour finir celles des feuillages frais diminuent sont stables par rapport à la moyenne 5 ans.

En 2025, sur le marché global des végétaux d'ornement, 72 % des exportations françaises sont à destination de l'Union européenne, une part stable par rapport à 2024 mais en hausse de 7 % par rapport à la moyenne 5 ans. Les principaux pays européens destinataires sont les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Le Royaume Uni et la Suisse sont également des destinations importantes.

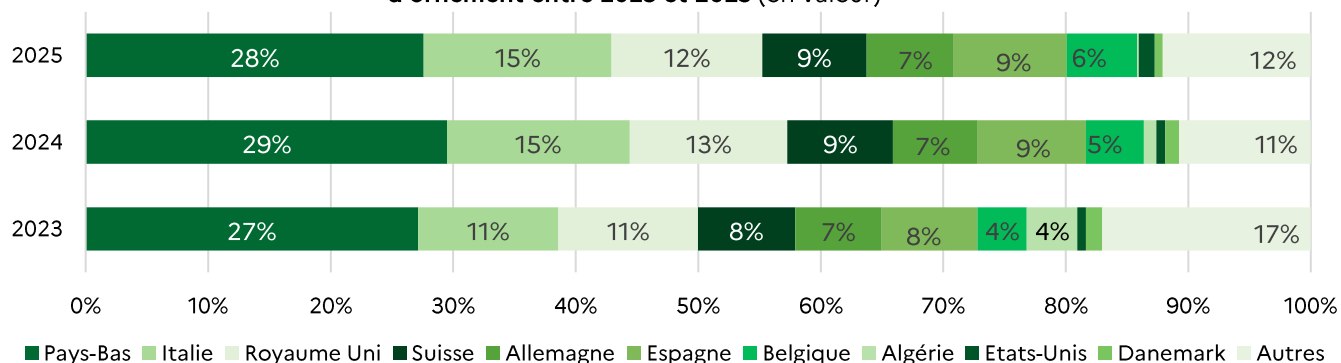
Les principaux clients de la France en horticulture ornementale en 2025 (en % valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le portefeuille français est relativement stable grâce à une bonne diversification de ces marchés cibles.

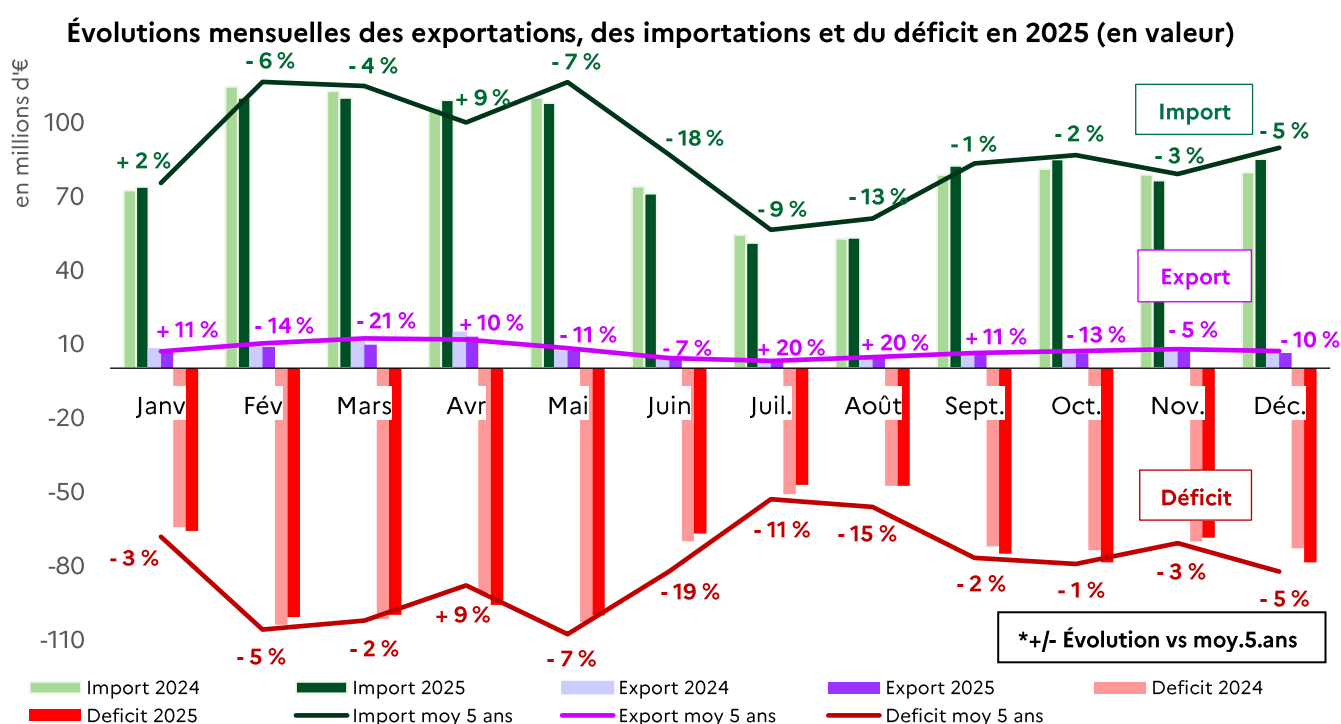
Évolutions de la part d'exportation des principaux pays destinataires des produits français en végétaux d'ornement entre 2023 et 2025 (en valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le commerce extérieur français au fil des mois de l'année 2025

Comme indiqué précédemment, le déficit commercial s'établit à un niveau inférieur de 5 % en 2025 par rapport à la moyenne des cinq dernières années, et stable par rapport à 2024 (+ 0,5 %) et cela se vérifie sur la plupart des mois de l'année. Cette relative stabilité du déficit par rapport à 2024 s'explique principalement par des évolutions d'importations relativement hétérogènes au fil des mois de l'année, entre - 6 % en juillet notamment et + 7 % en décembre. Du côté des exportations françaises, l'activité est plus contrastée. Malgré un début d'année en retrait par rapport à 2024 (de - 3 % à - 15 % de janvier à avril), les exportations ont augmenté durant l'été et au début de l'automne, avec des niveaux supérieurs à 2024 entre juillet et septembre (de + 7 % à + 21 %). Néanmoins, ces améliorations restent insuffisantes pour modifier significativement la structure des échanges, la France conservant une forte dépendance aux approvisionnements extérieurs en végétaux d'ornement.



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Après un début d'année difficile, marqué notamment par un recul des exportations de fleurs coupées (de - 12 % à - 39 % en 2025 vs 2024 de janvier à avril) lors des premiers temps forts commerciaux, elles se redressent durant l'été avec des niveaux supérieurs à 2024 en juillet, août et septembre pour une majorité de catégories. Les échanges demeurent fortement influencés par le calendrier de consommation du secteur, avec une demande soutenue autour de la Saint-Valentin, de la Fête des mères et de la Toussaint. Malgré quelques signes de dynamisme à l'export et un déficit moins prononcé qu'au cours des années précédentes, la France conserve une forte dépendance aux approvisionnements extérieurs, en particulier pour les fleurs coupées.

Le commerce extérieur français par catégorie de végétaux

Comme indiqué précédemment, les catégories de végétaux n'ont pas le même poids au sein du commerce extérieur. Les végétaux d'extérieur représentent 57 % des exportations en valeur en 2025 (en baisse de 1 point par rapport à 2024), suivi des fleurs coupées à 20 % (en baisse également de 1 point par rapport à 2024). En termes d'importations et de déficit, trois catégories de végétaux ont un poids relativement équivalent en valeur d'environ 30 % : les végétaux d'extérieur, les fleurs coupées et les plantes d'intérieurs (dans une plus faible proportion).

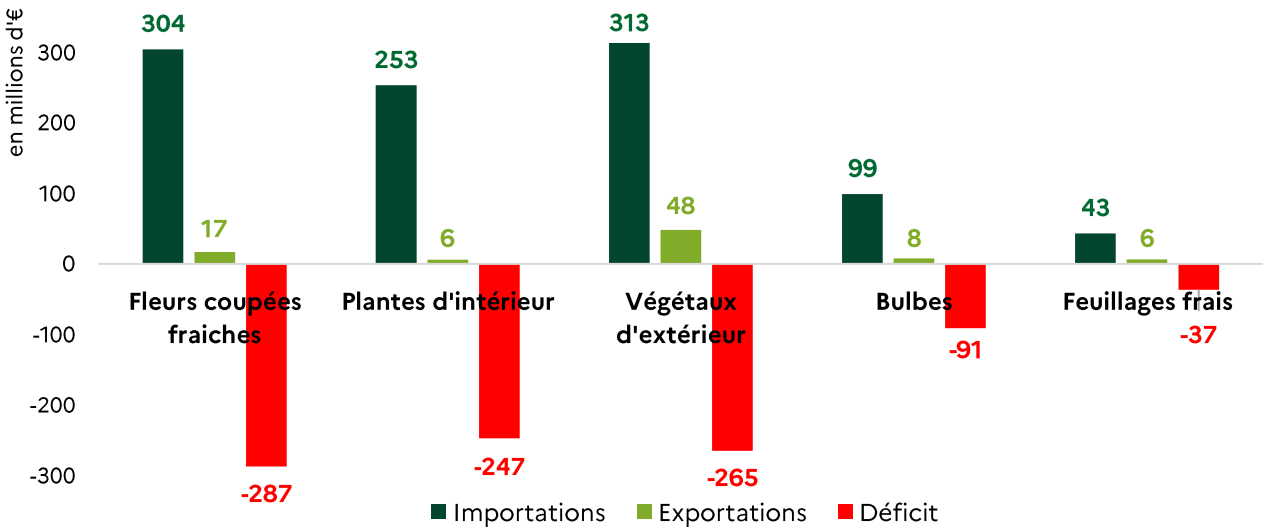
Poids des végétaux au sein du commerce extérieur de l'horticulture ornementale en 2025

	Poids dans les importations	Poids dans les exportations	Poids dans le déficit
Fleurs coupées fraîches	30%	20%	31%
Plantes d'intérieur	25%	7%	27%
Végétaux d'extérieur	31%	57%	29%
Bulbes	10%	9%	10%
Feuillages frais	4%	7%	4%

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

En valeur, la catégorie avec le déficit le plus important est la fleur coupée avec 287 millions d'euros de déficit, suivie des végétaux d'extérieur à 265 millions d'euros et des plantes d'intérieur à 247 millions d'euros, les poids des importations pour ces catégories étant les plus importants.

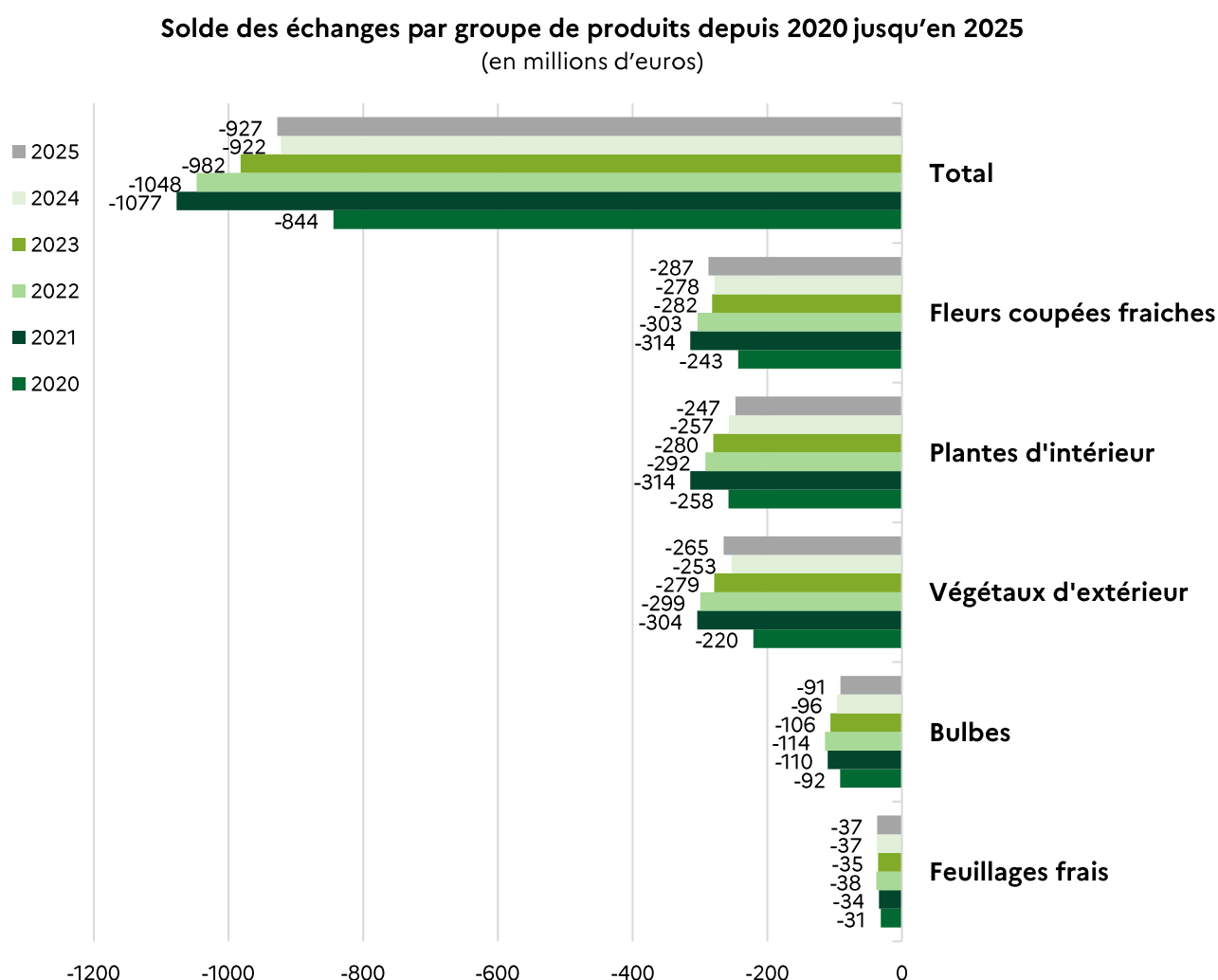
Balance commerciale 2025 de l'horticulture ornementale par catégorie
(en millions d'euros)



Source : TDM-Douanes France-élaboration FranceAgriMer

Entre 2024 et 2025, le déficit est relativement stable (+ 1 %). Par rapport à la moyenne 5 ans (2020-2024), à l'inverse, il diminue de l'ordre de 5 %. Les évolutions sont hétérogènes en fonction des catégories de végétaux :

- + 5 % pour les végétaux d'extérieur en 2025 vs 2024, - 2 % vs moy.5.ans,
- - 4 % pour les plantes d'intérieur en 2025 vs 2024, - 12 % vs moy.5.ans,
- - 5 % pour les bulbes en 2025 vs 2024, - 12 % vs moy.5.ans,
- - 2 % pour les feuillages frais en 2025 vs 2024, + 4 % vs moy.5.ans,
- + 3 % pour les fleurs coupées fraîches en 2025 vs 2024, + 1 % vs moy.5.ans.



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Bulbes (hors chicorées)

Bulbes oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes en repos végétatif, bulbes en végétation ou en fleur

En 2025, les exportations de bulbes (hors chicorées) ont représenté 7,7 millions d'euros (+ 18 % par rapport à 2024 ; + 9 % par rapport à la moyenne 2020-2024), pour des importations représentant 99 millions d'euros (- 4 % par rapport à 2024 ; - 11 % par rapport à la moyenne 2020-2024).

Au sein de ce groupe de produit, les orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur, représentent 56 % des importations et seulement 7 % des exportations en 2024.

Poids des bulbes au sein du commerce extérieur des végétaux d'ornement en 2025

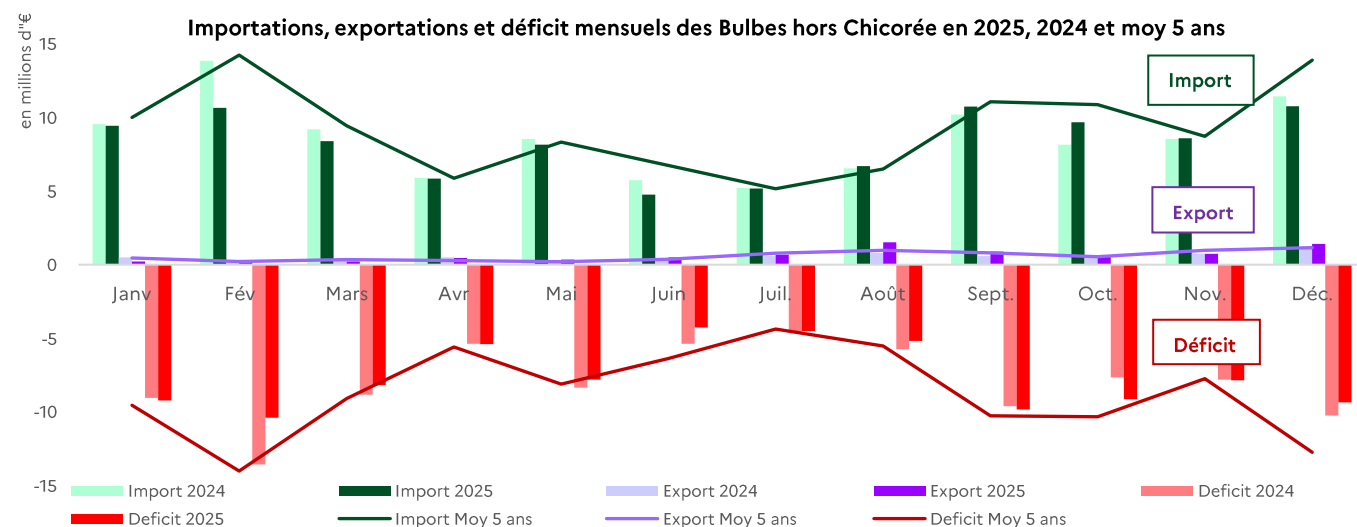
	Poids Export	Poids Import	Poids Déficit
Poids au sein des produits de l'horticulture ornementale	9 %	10 %	10 %

Exportations et importations de bulbes en 2025

Exportations milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)	Importations milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	7 732	100		Total	98 923	100	
UE à 27	4 618	60	- 15	UE à 27	92 541	94	Stable
<i>Pays-Bas</i>	<i>2 979</i>	<i>39</i>	<i>- 15</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>74 268</i>	<i>75</i>	<i>+ 1</i>
<i>Italie</i>	<i>711</i>	<i>9</i>	<i>- 1</i>	<i>Belgique</i>	<i>10 760</i>	<i>11</i>	<i>- 2</i>
Pays tiers	3 114	40	+ 15	<i>Allemagne</i>	<i>5 207</i>	<i>5</i>	<i>+ 1</i>
<i>États-Unis</i>	<i>859</i>	<i>11</i>	<i>+ 7</i>	Pays tiers	6 382	6	Stable
<i>Ouzbékistan</i>	<i>735</i>	<i>10</i>	<i>+ 7</i>	<i>Taiwan</i>	<i>800</i>	<i>1</i>	<i>Stable</i>
<i>Suisse</i>	<i>433</i>	<i>6</i>	<i>Stable</i>				
<i>Équateur</i>	<i>326</i>	<i>4</i>	<i>- 3</i>				

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le déficit en 2024 s'élève à 91 millions d'euros (en baisse de 5 % par rapport en 2024). La répartition des exportations françaises de bulbes est composée majoritairement de bulbes en repos végétatif (à 93 %) tandis que les bulbes en végétation ou en fleur représentent donc seulement 7 % des exportations. Pour les importations, les bulbes en repos végétatifs sont également majoritaires mais dans une moindre mesure avec 56 % des importations.



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Végétaux d'extérieur

Rhododendrons, azalées/ rosiers/ boutures non racinées et greffons/ boutures racinées et jeunes plants d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air/ arbres, arbustes et arbrisseaux à racines nues/ autres arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air/ conifères et essences de plein air à feuilles persistantes/ autres plantes de plein air

En 2025, les exportations de végétaux d'extérieur d'ornement ont représenté 48 millions d'euros (- 6 % par rapport à 2024 ; - 5 % par rapport à la moyenne 2020-2024) et les importations 313 millions d'euros (- 3 % par rapport à 2024 ; - 3 % par rapport à la moyenne 5 ans). Le déficit s'élève à 265 millions d'euros, en hausse de 5 % par rapport à 2024 mais en baisse de 2 % par rapport à la moyenne 5 ans.

Poids des végétaux d'extérieur au sein du commerce extérieur des végétaux d'ornement en 2025

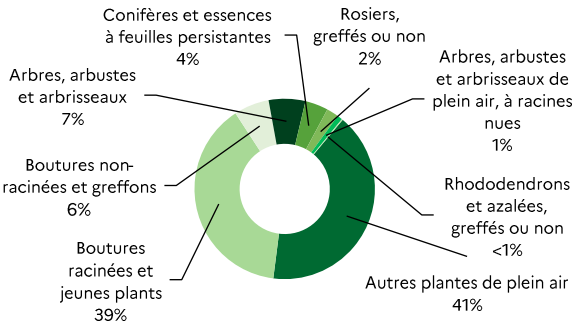
	Poids export	Poids import	Poids Déficit
Poids au sein des produits de l'horticulture ornementale	57%	31%	29%

Exportations et importations de végétaux d'extérieur en 2025

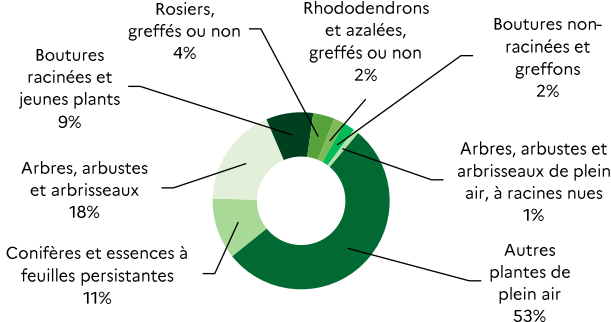
Exportations milliers d'euros		Part de marché%	Évol part 2024/2025 (en points)	Importations milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	48 069	100		Total	313 037	100	
UE à 27	31 931	66	+ 2	UE à 27	298 018	95	Stable
Italie	8 857	18	+ 1	Pays-Bas	101 255	32	Stable
Pays-Bas	6 502	14	Stable	Belgique	61 186	20	Stable
Espagne	5 735	12	+ 1	Italie	58 971	19	Stable
Allemagne	4 290	9	Stable	Espagne	40 794	13	Stable
Pays tiers	16 139	34	- 2	Allemagne	27 960	9	+ 1
Royaume-Uni	9 828	20	Stable	Pays tiers	15 020	5	Stable
Suisse	4 187	9	- 1				

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

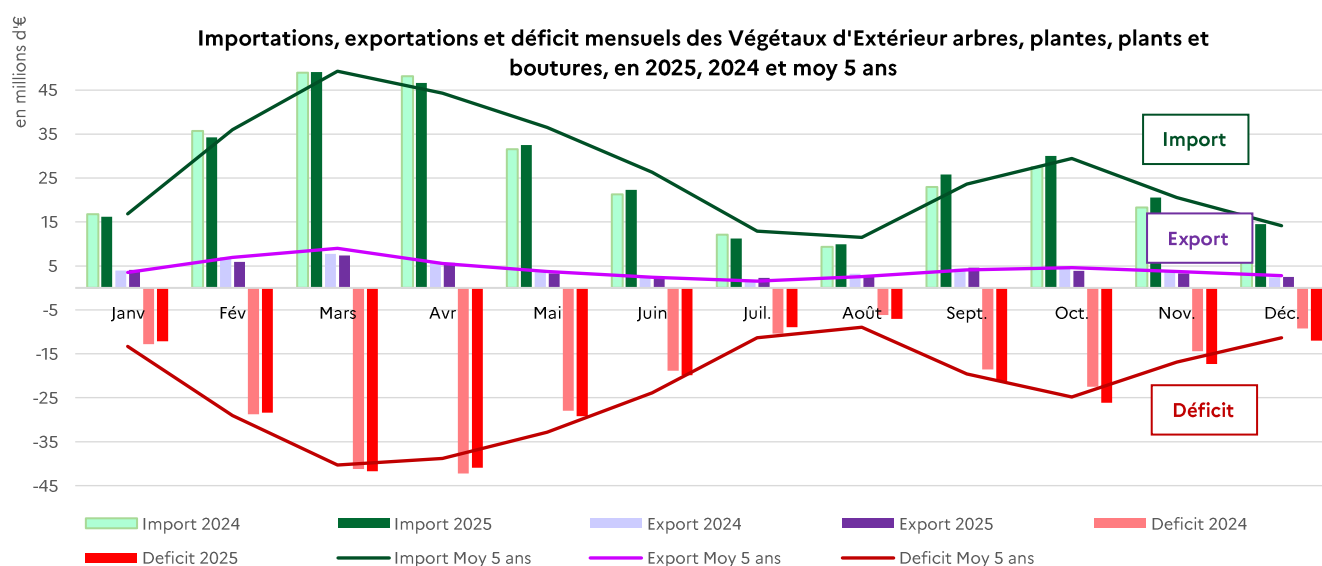
Répartition des exportations françaises de végétaux d'extérieur d'ornement en 2025 par type de végétaux (en % valeur)



Répartition des importations françaises de végétaux d'extérieur d'ornement en 2025 par type de végétaux (en % valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Dont plantes de plein air (y compris leurs racines)

Poids des plantes de plein air au sein du commerce extérieur des végétaux d'extérieur en 2025

	Poids export	Poids import	Poids Déficit
Poids au sein des végétaux d'extérieur	41 %	53 %	55 %

Exportations et importations de plantes de plein air en 2025

Exportations			Importations		
milliers d'euros		Part de marché %	milliers d'euros		Part de marché %
Total	19 663	100	Total	166 319	100
UE à 27	10 468	53	UE à 27	157 298	95
<i>Pays-Bas</i>	<i>2 825</i>	<i>14</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>55 792</i>	<i>34</i>
<i>Allemagne</i>	<i>2 155</i>	<i>11</i>	<i>Belgique</i>	<i>30 556</i>	<i>18</i>
<i>Italie</i>	<i>1 737</i>	<i>9</i>	<i>Espagne</i>	<i>28 871</i>	<i>17</i>
Pays tiers	9 195	47	<i>Allemagne</i>	<i>19 928</i>	<i>12</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>6 718</i>	<i>34</i>	<i>Italie</i>	<i>18 650</i>	<i>11</i>
<i>Suisse</i>	<i>1 483</i>	<i>8</i>	Pays tiers	9 022	5

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

En 2025, les **exportations** s'élèvent à environ 20 millions d'euros soit une diminution de 7 % en valeur par rapport à 2024. Cette baisse est tirée par l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas dont les exportations baissent de respectivement 17 %, 13 % et 7 % en valeur. À l'inverse, les exportations vers le Royaume Uni sont en hausse de 8 %.

Les **importations** se portent à 166 millions d'euros et sont en hausse de 3 % par rapport à 2024. Les importations augmentent légèrement en provenance des Pays-Bas (+ 2 % vs 2024) représentant 34 % de PDM. En provenance de l'Allemagne, les importations augmentent de 18 %. Elles augmentent également très nettement de 88 % en provenance d'Israël passant de 866 milliers d'euros en 2024 à 1 626 milliers d'euros en 2025.

Le déficit s'élève à près de 147 millions d'euros et représente 16 % du déficit des végétaux d'ornement. Il est en diminution de 4 % par rapport en 2024.

Dont boutures racinées et jeunes plants, d'arbres et arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'exclusion des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)

Poids des boutures racinées et jeunes plants, d'arbres et arbustes et arbrisseaux de plein air au sein du commerce extérieur des végétaux d'extérieur en 2025

	Poids export	Poids import	Poids Déficit
Poids au sein des végétaux d'extérieur	39 %	9 %	3 %

Exportations et importations de plantes de boutures racinées et jeunes plants en 2025

Exportations			Importations		
milliers d'euros		Part de marché %	milliers d'euros		Part de marché %
Total	18 645	100	Total	26 906	100
UE à 27	17 187	92	UE à 27	26 845	99,77
<i>Italie</i>	<i>5 354</i>	<i>29</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>16 422</i>	<i>61</i>
<i>Espagne</i>	<i>4 044</i>	<i>22</i>	<i>Allemagne</i>	<i>4 339</i>	<i>16</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>2 805</i>	<i>15</i>	<i>Espagne</i>	<i>1 420</i>	<i>5</i>
<i>Belgique</i>	<i>1 538</i>	<i>8</i>	<i>Belgique</i>	<i>1 419</i>	<i>5</i>
Pays tiers	1 459	8	<i>Italie</i>	<i>1 379</i>	<i>5</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>847</i>	<i>5</i>	Pays tiers	62	0,23

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le déficit s'élève à plus de 8 millions d'euros (en hausse de 6 % par rapport en 2024).

Les **exportations** s'élèvent à 18,6 millions d'euros, en très légère hausse de 1 % par rapport à 2024. On constate notamment une baisse des exportations en valeur à destination de l'Espagne (- 7 % vs 2024) alors qu'à l'inverse, les exportations augmentent vers l'Italie (+ 14 % vs 2024).

Les **importations** se portent à 26,9 millions d'euros, en hausse de 3 % par rapport à 2024. La quasi-totalité de la valeur provient de l'Union européenne à 27 et majoritairement des Pays-Bas (61 % de PDM) avec des importations en hausse également de 3 %.

Dont rosiers

Poids des rosiers greffés ou non au sein du commerce extérieur des végétaux d'extérieur en 2025

	Poids export	Poids import	Poids Déficit
Poids au sein des végétaux d'extérieur	2 %	4 %	4 %

Exportations et importations de rosiers en 2025

Exportations milliers d'euros		Part de marché %	Importations milliers d'euros		Part de marché %
Total	1 038	100	Total	12 269	100
UE à 27	894	86	UE à 27	12 006	97
<i>Italie</i>	<i>582</i>	<i>56</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>8 448</i>	<i>69</i>
<i>Allemagne</i>	<i>260</i>	<i>25</i>	<i>Belgique</i>	<i>1 494</i>	<i>12</i>
Pays Tiers	144	14	<i>Allemagne</i>	<i>926</i>	<i>8</i>
<i>Suisse</i>	<i>77</i>	<i>7</i>	<i>Pologne</i>	<i>347</i>	<i>3</i>
<i>Équateur</i>	<i>43</i>	<i>4</i>	Pays tiers	263	3

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Les exportations, s'élevant 1 millions d'euros en 2025, affichent en valeur une stabilité par rapport à 2024. Les exportations vers l'Italie diminuent de 4 % par rapport à 2024, alors que celles vers l'Allemagne augmentent de 7 %. Vers la Suisse, elles diminuent fortement de 34 %, diminuant une nouvelle fois la part de marché passant de 11 % à 7 %. Les importations, qui s'élèvent à 12 millions d'euros, augmentent de 5 %, appuyées par la hausse des Pays-Bas (+ 8 %) et la forte hausse des importations depuis l'Allemagne (+ 51 %). Le déficit s'établit autour de 11 millions d'euros, en hausse de 5 % par rapport à 2024.

Dont boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)

Poids des boutures non racinées et greffons (autres que de vigne) au sein du commerce extérieur des végétaux d'extérieur en 2025

	Poids export	Poids import	Poids Déficit
Poids au sein des végétaux d'extérieur	6 %	2 %	1 %

Exportations et importations de boutures non racinées et greffons en 2025

Exportations milliers d'euros		Part de marché %	Importations milliers d'euros		Part de marché %
Total	3 040	100	Total	6 585	100
UE à 27	2 021	66	UE à 27	3 294	50
<i>Italie</i>	<i>1 115</i>	<i>37</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>2 242</i>	<i>34</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>191</i>	<i>6</i>	<i>Allemagne</i>	<i>342</i>	<i>5</i>
<i>Slovaquie</i>	<i>138</i>	<i>4,5</i>	Pays Tiers	3 291	50
Pays Tiers	1 108	34	<i>Kenya</i>	<i>1 544</i>	<i>23</i>
<i>Colombie</i>	<i>363</i>	<i>12</i>	<i>Ouganda</i>	<i>430</i>	<i>6,5</i>
<i>Chine</i>	<i>257</i>	<i>8</i>	<i>Brésil</i>	<i>403</i>	<i>6</i>
<i>Suisse</i>	<i>205</i>	<i>7</i>	<i>Costa Rica</i>	<i>253</i>	<i>4</i>

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le déficit du commerce extérieur pour les boutures non racinées et greffons s'élève à 3,5 millions d'euros (en hausse de 10 % par rapport en 2024). Les exportations sont en diminution en valeur de 7 %, alors que les importations sont en légère hausse de 2 % par rapport à 2024.

Plantes d'intérieur

Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur, plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur, autres plantes d'intérieur

En 2025, les exportations de plantes d'intérieur ont représenté près de 5,8 millions d'euros (stable par rapport à 2024 et - 10 % par rapport à la moyenne 2020-2024). Elles augmentent vers la Suisse de 13 % et vers l'Espagne de 28 %. À l'inverse, elles diminuent de 37 % vers les Pays-Bas.

Les importations se sont élevées à plus de 253 millions d'euros (- 4 % par rapport à 2024, - 12 % par rapport à la moyenne 2020-2024). Cette baisse des importations est notable en provenance des Pays-Bas avec une diminution de 6 % et de la Belgique, de 2 %.

Poids des plantes d'intérieur au sein du commerce extérieur des végétaux d'ornement en 2025

	Poids export	Poids import	Poids Déficit
Poids au sein des produits de l'horticulture ornementale	7 %	25 %	27 %

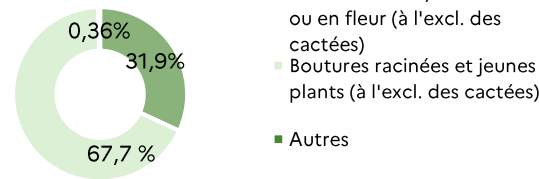
Exportations et importations de plantes d'intérieur en 2025

Exportations			Importations		
milliers d'euros	Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)	milliers d'euros	Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	5 782	100	Total	253 078	100
UE à 27	3 878	67	UE à 27	245 424	97
Pays-Bas	961	17	Pays-Bas	148 921	59
Espagne	895	15	Belgique	48 310	19
Allemagne	583	10	Espagne	19 452	8
Pays tiers	1 904	33	Italie	12 937	5
Suisse	1 330	23	Pays tiers	7 653	3

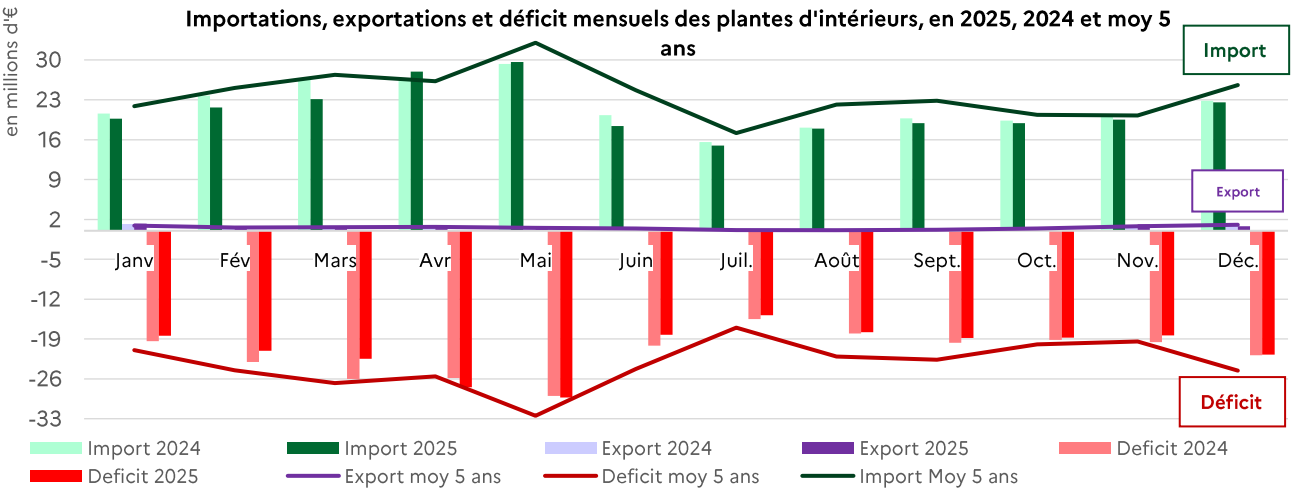
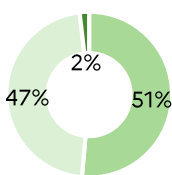
Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le déficit s'élève à près de 247 millions d'euros (en baisse de 4 % par rapport en 2024 mais de 12 % rapport à la moyenne 2020-2024).

Répartition des exportations françaises plantes d'intérieur 2025



Répartition des importations françaises plantes d'intérieur 2025



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Fleurs coupées fraîches

Roses, œillets, orchidées, glaïeuls, chrysanthèmes, lis, tulipes et autres fleurs fraîches

En 2025, les exportations de fleurs coupées fraîches ont représenté 16,8 millions d’euros, en baisse de 10 % par rapport à 2024 (- 3 % par rapport à la moyenne 5 ans) et les importations étaient de 304 millions d’euros (+ 2 % par rapport à 2024, + 1 % par rapport à la moyenne 5 ans). Les fleurs coupées fraîches sont l’un des trois principaux postes de déficit de nos échanges en végétaux d’ornement, soit près de 31 %.

Poids des fleurs coupées fraîches au sein du commerce extérieur des végétaux d’ornement en 2025

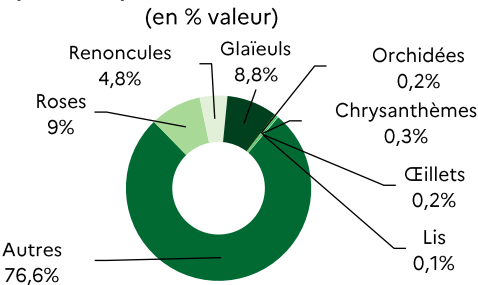
	Poids export	Poids import	Poids déficit
Poids au sein des produits de l’horticulture ornementale	20 %	30 %	31 %

Exportations et importations de fleurs coupées fraîches en 2025

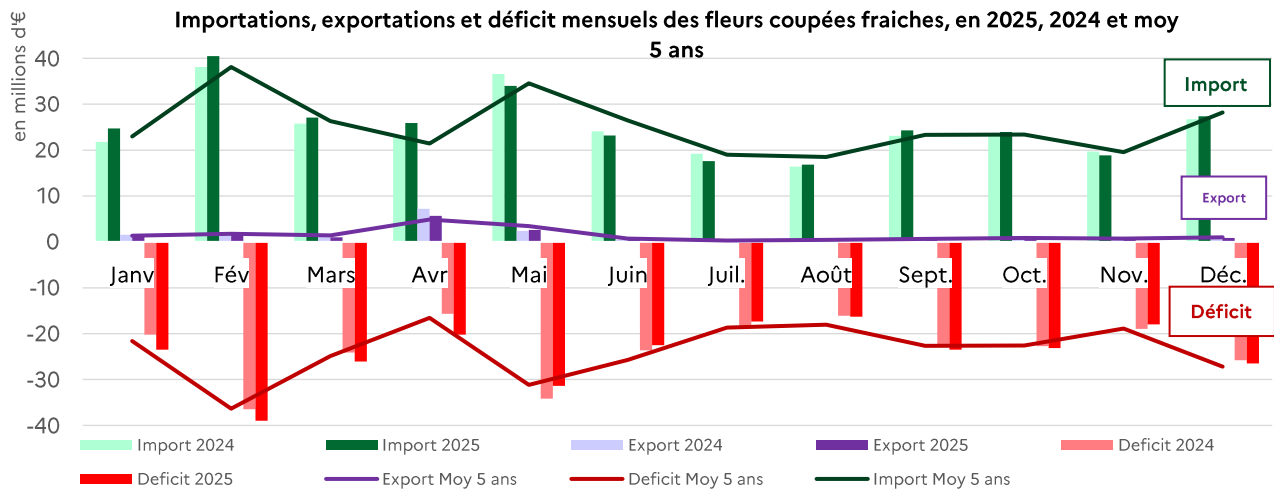
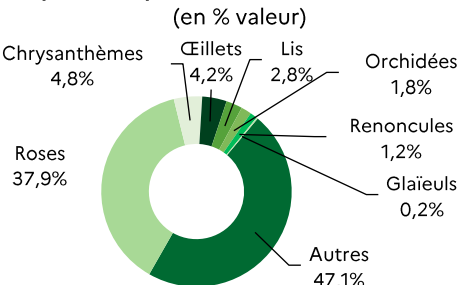
Exportations milliers d’euros			Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)	Importations milliers d’euros			Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	16 818		100		Total	304 204		100	
UE à 27	15 570		93	+ 2	UE à 27	262 281		86	+ 1
Pays-Bas	8 957		53	- 1	Pays-Bas	236 687		78	Stable
Italie	2 794		17	+ 3	Italie	13 068		4	Stable
Espagne	1 124		7	+ 1	Pays tiers	41 924		14	- 1
Pays tiers	1 253		7	- 2	Éthiopie	13 563		4	Stable
Suisse	713		4	Stable	Kenya	11 209		3,7	+ 1

Source : Douane française d’après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Répartition des exportations françaises de fleurs coupées pour bouquets ou ornements en 2025



Répartition des exportations françaises de fleurs coupées pour bouquets ou ornements en 2025



Source : Douane française d’après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Dont roses

Les roses fraîches représentent 38 % de la valeur des importations et 5 % de la valeur des exportations en fleurs fraîches, les exportations ont représenté près de 1,5 millions d'euros (- 9 % par rapport à 2024, + 13 % par rapport à la moyenne 5 ans) pour des importations représentant près de 115 millions d'euros (+ 2 % par rapport à 2024, - 7 % par rapport à la moyenne 5 ans).

Poids des roses fraîches au sein du commerce extérieur des fleurs coupées fraîches en 2025

	Poids export	Poids import	Poids déficit
Poids au sein des fleurs coupées fraîches	5 %	38 %	40 %

Exportations et importations de roses en 2025

Exportations milliers d'euros		Part de marché %	Importations milliers d'euros		Part de marché %
Total	1 515	100	Total	115 315	100
UE à 27	1 478	97,5	UE à 27	84 904	74
<i>Pays-Bas</i>	534	35	<i>Pays-Bas</i>	78 608	68
<i>Espagne</i>	446	29	<i>Belgique</i>	3 447	3
<i>Italie</i>	192	13	Pays tiers	30 411	26
<i>Luxembourg</i>	106	7	<i>Éthiopie</i>	12 510	11
Pays tiers	38	2,5	<i>Kenya</i>	7 861	7
<i>Suisse</i>	28	2	<i>Équateur</i>	7 098	6

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Cette baisse des exportations en 2025 par rapport à 2024 s'explique en partie par une diminution des exportations à destination de l'Italie et de la Belgique (de respectivement – 42 % et – 70 %). À l'inverse, les exportations à destination des Pays-Bas augmentent très fortement de 665 % passant de 4 % de part de marché en 2024 à 35 % en 2025.

La faible hausse des importations s'explique par une très faible hausse des importations en provenance des Pays-Bas, de 1 % qui représente 68 % de part de marché.

Le déficit s'élève à 113,8 millions d'euros (en hausse de 2 % par rapport à 2024, en baisse de 8 % par rapport à la moyenne 5 ans).

Feuillages coupés frais

Mousses et lichens, arbres de Noël, rameaux de conifères, autres feuillages frais.

En 2025, les exportations de feuillages frais ont représenté 6,3 millions d’euros (+ 2 % par rapport 2024, - 2 % par rapport à la moyenne 5 ans), pour des importations représentant 42,9 millions d’euros (- 1 % par rapport à 2024, + 3 % par rapport à la moyenne 5 ans).

Poids des feuillages frais au sein du commerce extérieur des végétaux d’ornement en 2025

	Poids export	Poids import	Poids déficit
Poids au sein des produits de l’horticulture ornementale	7 %	4 %	4 %

Exportations et importations de feuillages frais en 2024

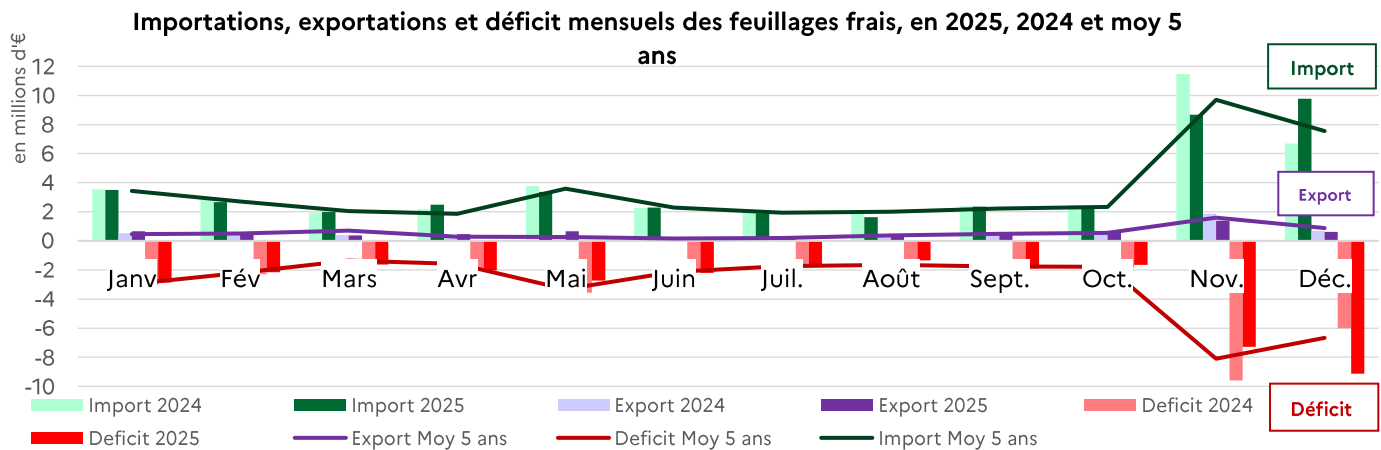
Exportations				Importations			
milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)	milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	6 325	100		Total	42 933	100	
UE à 27	5 678	81	+ 3	UE à 27	39 918	93	Stable
Pays-Bas	3 962	63	- 3	Pays-Bas	16 044	37	- 2
Belgique	709	11	+ 7	Danemark	8 245	19	- 1
Italie	235	4	- 2	Italie	6 660	15,5	+ 1
Pays tiers	1 177	19	- 3	Belgique	5 995	14	Stable
Royaume-Uni	530	8	- 4	Pays tiers	3 015	7	Stable
Suisse	553	9	Stable	États-Unis	854	2	Stable

Source : Douane française d’après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le déficit s’élève à plus de 35 millions d’euros en baisse de 2 % par rapport à 2024 mais en hausse de 4 % par rapport à la moyenne 5 ans.

En 2025, 25 % des exportations de feuillages frais sont des arbres de Noël. La part de marché des exportations de rameaux de conifère passe de 0,4 à 10 %, elles passent de 22 milliers d’euros à 631 milliers d’euros, revenant à des niveaux comparables à 2023. La légère hausse des exportations s’explique par la forte hausse des exportations vers la Belgique de + 193 % passant de 4 % de PDM à 11 %. À l’inverse, les exportations vers les Pays-Bas diminuent de 3 %, et celles vers l’Italie de 34 %.

En 2025, 36 % les importations de feuillages frais sont des arbres de Noël et 1 % des rameaux de conifères. Cette légère baisse des importations s’explique par une baisse des importations en provenance des Pays-Bas, du Danemark, et des États-Unis de respectivement 6 %, 8 % et 5 %. En parallèle, les importations en provenance de Belgique et d’Italie sont en hausse de 2 %.



Source : Douane française d’après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Dont arbres de Noël

En 2025, les exportations d'arbres de Noël ont représenté 1,6 millions d'euros (+ 24 % par rapport 2024), pour des importations représentant 15,5 millions d'euros (+ 1 % par rapport à 2024).

Poids des arbres de Noël au sein du commerce extérieur des feuillages frais en 2025

	Poids export	Poids import	Poids déficit
Poids au sein des feuillages frais	25 %	36 %	38 %

Exportations et importations d'arbres de Noël en 2025

Exportations milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)	Importations milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	1 574	100		Total	15 519	100	
UE à 27	755	48	+ 38	UE à 27	15 390	99	- 1
<i>Belgique</i>	<i>592</i>	<i>38</i>	<i>+ 30</i>	<i>Danemark</i>	<i>8 102</i>	<i>52</i>	<i>- 5</i>
<i>Danemark</i>	<i>104</i>	<i>7</i>	<i>+ 6</i>	<i>Belgique</i>	<i>5 816</i>	<i>37</i>	<i>Stable</i>
Pays tiers	819	52	- 38	<i>Allemagne</i>	<i>1 131</i>	<i>7</i>	<i>+ 4</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>529</i>	<i>34</i>	<i>- 27</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>242</i>	<i>2</i>	<i>+ 1</i>
<i>Suisse</i>	<i>256</i>	<i>16</i>	<i>- 10</i>	Pays tiers	129	1	+ 1

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Le déficit s'élève à près de 13,9 millions d'euros en baisse de 1 % par rapport à 2024.

En 2025, la forte hausse des exportations d'arbres de Noël s'explique par une hausse des exportations à destination de la Belgique de + 509 %, passant de 97 millions à 592 millions d'euros. Elles augmentent également fortement à destination du Danemark (+ 2 581 %) passant de 4 millions à 104 millions d'euros. À l'inverse, les exportations diminuent à destination de la Suisse et du Royaume Uni, de respectivement 23 % et 31 %.

En 2025, la relative stabilité des importations d'arbres de Noël s'explique par la stabilité des importations en provenance de la Belgique (37 % de PDM) par rapport à 2024. Les importations en provenance du Danemark (principal fournisseur d'arbre de Noël à 52 %) diminue de 9 % alors qu'à l'inverse, en provenance de l'Allemagne et du Luxembourg, elles augmentent de respectivement 106 % et 153 %.

Focus Pays-Bas

La balance commerciale néerlandaise

Les Pays-Bas représentent le premier pays exportateur mondial des produits de l'horticulture avec une valeur des exportations de 11,8 milliards d'euros en 2025 représentant 57 % de part de marché (en hausse de 4 % par rapport à 2024).

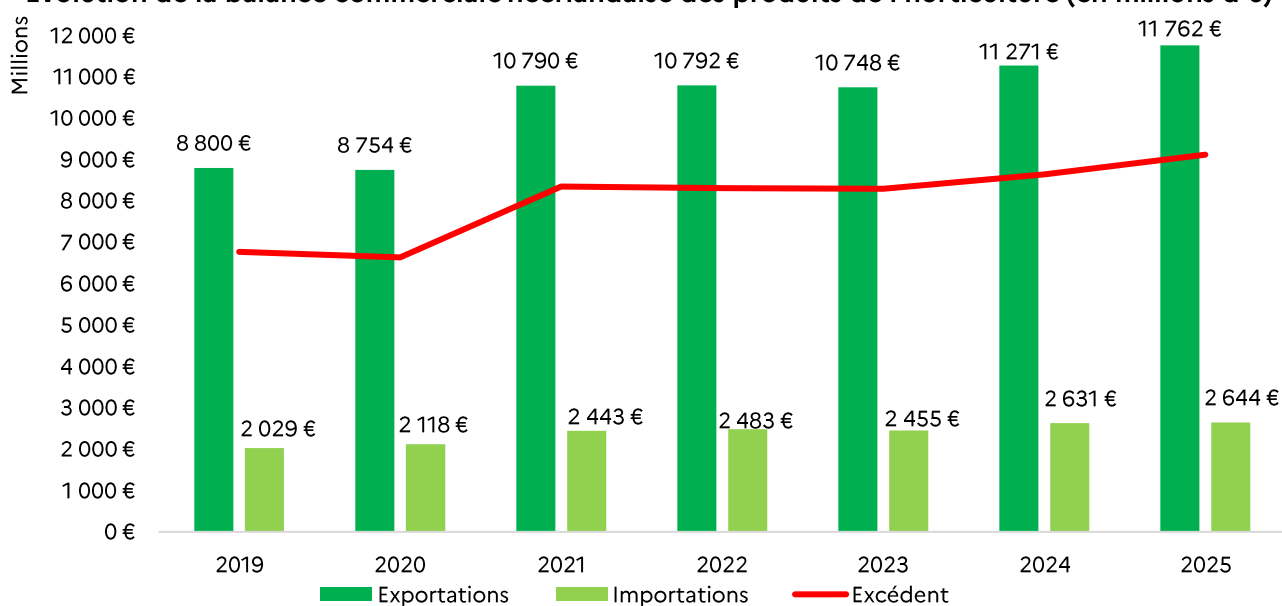
Le bilan des échanges extérieurs des **produits de la filière horticole ornementale** affiche un excédent de 9,1 milliards d'euros en 2025. L'excédent commercial des Pays-Bas augmente de 6 % entre 2025 et 2024 et de 13 % par rapport à la moyenne cinq ans (2020-2024).

Les exportations représentent 11,8 milliards d'euros en 2025 et augmentent par rapport à 2024 de 4 % de 12 % par rapport à la moyenne 2020-2024.

Dans le même temps, les importations représentent 2,6 milliards d'euros en valeur, stable par rapport à 2024 et en hausse de 9 % par rapport à la moyenne 2020-2024.

Étant le premier exportateur mais aussi le deuxième importateur mondial (15 % de part de marché), les Pays-Bas ont une part non négligeable de réexportation de marchandises dans leur bilan commercial (effet Rotterdam). Les importations ne sont donc pas que à destination de la consommation interne du Pays-Bas.

Évolution de la balance commerciale néerlandaise des produits de l'horticulture (en millions d'€)



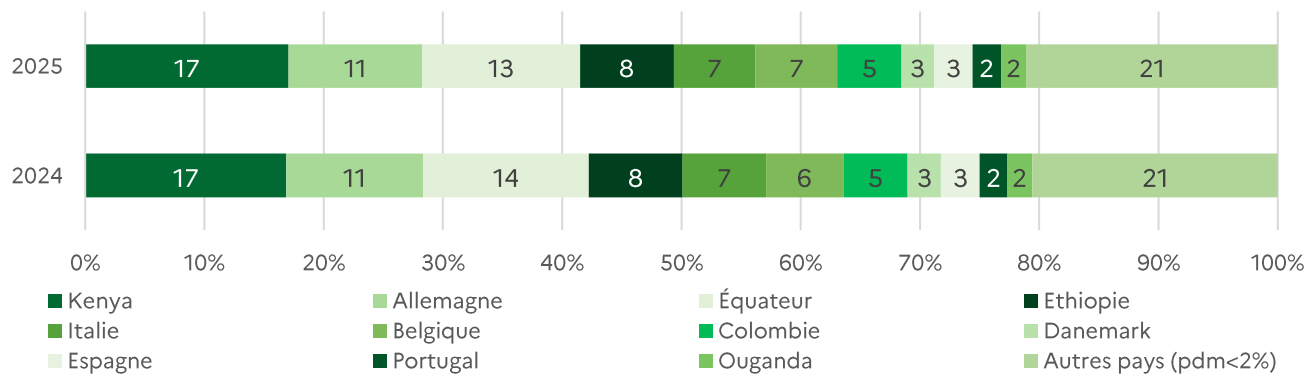
Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

On remarque deux années successives d'augmentation des exportations néerlandaises et de l'excédent en valeur en 2024 et 2025 après une stagnation entre 2021 et 2023.

Les importations néerlandaises

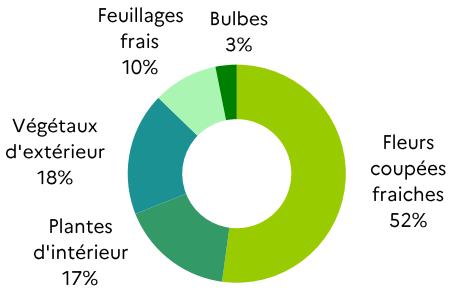
Sur le marché des végétaux d'ornement, 64 % des importations néerlandaises en valeur proviennent de pays tiers. Leurs principaux fournisseurs en 2024 sont le Kenya (17 % de PDM), l'Équateur (13 %), l'Allemagne (11 %) et l'Éthiopie (8 %). La Belgique, l'Italie et la Colombie sont également des fournisseurs importants représentant respectivement 7 %, 7 % et 5 % de PDM.

Évolutions de la part des principaux pays fournisseurs des Pays-Bas en végétaux d'ornement entre 2024 et 2025 (en valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Répartition des importations néerlandaises en Horticulture ornementale (en % valeur)



Évolution de la valeur des importations

	2025 vs 2024
Total horticulture ornementale	Stable
Plantes d'intérieur	Stable
Végétaux d'extérieur	- 2 %
Fleurs coupées fraîches	+ 1 %
Feuillages coupés frais	- 3 %
Bulbes	+ 11 %

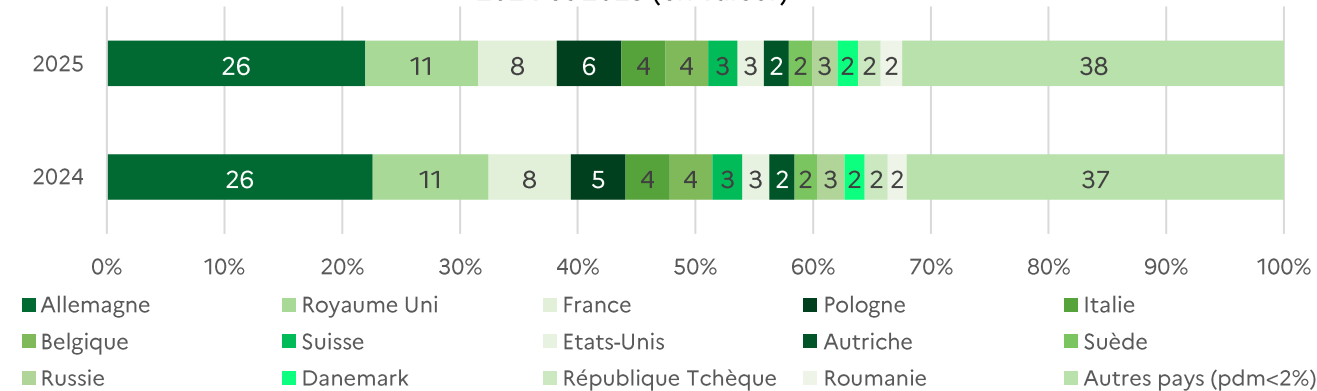
Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Les importations de fleurs coupées fraîches représentent plus de la moitié de la valeur totale des importations de végétaux d'ornement des Pays-Bas soit 1,4 milliard d'euros en valeur. Ensuite viennent les végétaux d'extérieur à 18 %, soit 483 millions d'euros, les plantes d'intérieur à 17 %, 445 millions d'euros, les feuillages frais à 10 %, soit 254 millions d'euros et enfin les bulbes à 3 %, soit 83 millions d'euros.

Les exportations néerlandaises

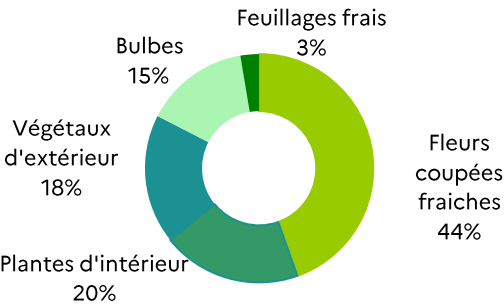
En 2025, sur le marché global des végétaux d'ornement, 70 % des exportations néerlandaises sont à destination de l'Union européenne. Les principaux pays destinataires sont l'Allemagne (à 26 % de PDM), le Royaume-Uni (à 11 %) et la France (à 8 %). La Pologne, l'Italie et la Belgique sont également des destinations importantes (à hauteur de 4 à 6 % de PDM chacun).

Évolutions de la part des principaux pays clients des Pays-Bas en végétaux d'ornement entre 2024 et 2025 (en valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Répartition des exportations néerlandaises en Horticulture ornementale (en % valeur)



Évolution de la valeur des exportations

	2025 vs 2024
Total horticulture ornementale	+ 4 %
Plantes d'intérieur	Stable
Végétaux d'extérieur	+ 4 %
Fleurs coupées fraîches	+ 6 %
Feuillages coupés frais	+ 6 %
Bulbes	+ 6 %

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

En 2025, le principal poste d'exportations de végétaux d'ornement des Pays-Bas est les fleurs coupées à 44 %, soit 5,2 milliard d'euros en valeur. Ensuite viennent les plantes d'intérieur (20 %, soit 2,3 milliard d'euros), les végétaux d'extérieur (18 %, soit 2,2 milliards d'euros), les bulbes (15 %, soit 1,7 milliards d'euros) et les feuillages frais (3 %, 310 millions d'euros).

Fleurs coupées fraîches

Roses, œillets, orchidées, glaïeuls, chrysanthèmes, lis, tulipes et autres fleurs fraîches

En 2025, les exportations néerlandaises de fleurs coupées fraîches ont représenté 5,2 milliards d'euros, (+ 6 % par rapport à 2024) et les importations étaient de 1,4 milliard d'euros (+ 1 % par rapport à 2024). L'excédent commercial des Pays-Bas en fleurs coupées fraîches est donc de 3,9 milliards d'euros. Les fleurs coupées fraîches sont le principal poste d'excédent des échanges en végétaux d'ornement des Pays-Bas, soit près de 42 %.

Poids des fleurs coupées fraîches au sein du commerce extérieur des végétaux d'ornement en 2025

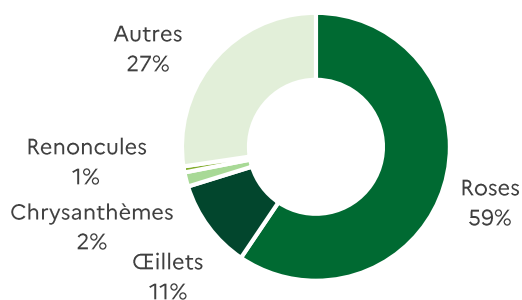
	Poids export	Poids import	Poids excédent
Poids au sein des produits de l'horticulture ornementale	44 %	52 %	42 %

Exportations et importations de fleurs coupées fraîches en 2025

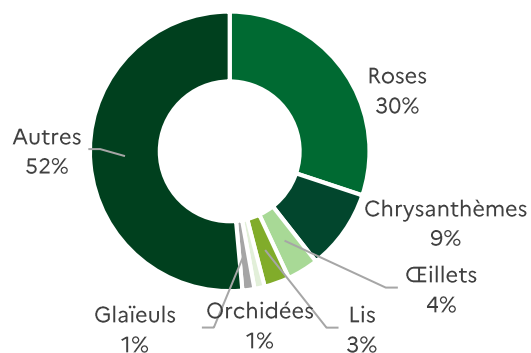
Exportations				Importations			
milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)	milliers d'euros		Part de marché %	Évol part 2024/2025 (en points)
Total	5 240 960	100		Total	1 378 784	100	
UE à 27	3 776 720	72	+ 1	UE à 27	149 315	11	+ 1
<i>Allemagne</i>	<i>1 446 055</i>	<i>27,5</i>	<i>Stable</i>	<i>Italie</i>	<i>47 323</i>	<i>3</i>	<i>Stable</i>
<i>France</i>	<i>466 316</i>	<i>9</i>	<i>Stable</i>	<i>Allemagne</i>	<i>24 485</i>	<i>2</i>	<i>Stable</i>
<i>Pologne</i>	<i>352 919</i>	<i>7</i>	<i>+ 1</i>	Pays tiers	1 229 469	89	- 1
<i>Italie</i>	<i>207 048</i>	<i>4</i>	<i>Stable</i>	<i>Kenya</i>	<i>398 069</i>	<i>29</i>	<i>Stable</i>
Pays tiers	1 464 239	28	- 1	<i>Équateur</i>	<i>348 796</i>	<i>25</i>	<i>- 1</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>484 096</i>	<i>9</i>	<i>Stable</i>	<i>Éthiopie</i>	<i>188 716</i>	<i>14</i>	<i>Stable</i>
<i>Russie</i>	<i>293 971</i>	<i>6</i>	<i>- 1</i>	<i>Colombie</i>	<i>140 730</i>	<i>10</i>	<i>Stable</i>
<i>Suisse</i>	<i>159 034</i>	<i>3</i>	<i>Stable</i>	<i>Ouganda</i>	<i>27 725</i>	<i>2</i>	<i>Stable</i>

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Répartition des importations néerlandaises de fleurs coupées pour bouquets ou ornements en 2025 (en % valeur)



Répartition des exportations néerlandaises de fleurs coupées pour bouquets ou ornements en 2025 (en % valeur)



Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Dont roses

Les roses fraîches représentent 59 % de la valeur des importations et 30 % de la valeur des exportations en fleurs fraîches, les importations ont représenté près de 820 millions d'euros (- 2 % par rapport à 2024) pour des exportations représentant près de 1,6 milliards d'euros (+ 8 % par rapport à 2024).

Poids des roses fraîches au sein du commerce extérieur des fleurs coupées fraîches en 2025

	Poids export	Poids import	Poids excédent
Poids au sein des fleurs coupées fraîches	30 %	59 %	20 %

Exportations et importations de roses en 2025

Exportations milliers d'euros		Part de marché %	Importations milliers d'euros		Part de marché %
Total	1 577 566	100	Total	819 779	100
UE à 27	1 366 520	87	UE à 27	15 574	2
<i>Allemagne</i>	<i>472 757</i>	<i>30</i>	<i>Allemagne</i>	<i>6 572</i>	<i>0,8</i>
<i>France</i>	<i>201 097</i>	<i>13</i>	Pays tiers	804 205	98
<i>Pologne</i>	<i>141 141</i>	<i>9</i>	<i>Kenya</i>	<i>293 474</i>	<i>36</i>
<i>Italie</i>	<i>106 483</i>	<i>7</i>	<i>Équateur</i>	<i>281 041</i>	<i>34</i>
Pays tiers	211 046	13	<i>Éthiopie</i>	<i>162 886</i>	<i>20</i>
<i>Royaume Uni</i>	<i>92 874</i>	<i>6</i>	<i>Ouganda</i>	<i>27 725</i>	<i>3</i>

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

Cette baisse des importations néerlandaises s'explique en partie par une diminution des importations de roses en provenance du Kenya, de l'Équateur et de l'Ouganda (de respectivement - 2 %, - 5 % et - 1 %). Les importations en provenance de l'Éthiopie sont stables.

La hausse des exportations s'explique par la hausse des exportations à destination de la Pologne, de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, de respectivement 18 %, 6 %, 5 % et 4 %.

L'excédent commercial des Pays-Bas concernant les échanges de roses s'élève à 758 millions d'euros (en hausse de 21 % par rapport à 2024).

Tableau de statistiques du commerce extérieur de 2023 à 2025

Statistiques du commerce extérieur – Plantes vivantes et produits de la floriculture en milliers d'euros (hors chicorée, boutures et plants de vigne, plants d'ananas et blanc de champignons) - 2023 à 2025 -

	Exportations			Importations		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Bulbes						
Jacinthes en repos végétatif	1 471	997	718	2 586	1 858	1 941
Narcisses en repos végétatif	29	9	8	1 841	1 634	1 669
Tulipes en repos végétatif	1 183	14	783	7 206	4 473	6 563
Glaïeuls en repos végétatif	27	6	5	1 431	1 210	1 268
Autres Bulbes en repos végétatif	4 585	4 769	5 646	15 029	16 682	16 132
TOTAL BULBES EN REPOS VEGETATIF	7 295	5 795	7 159	28 093	25 856	27 572
Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur	798	471	258	69 327	60 895	55 175
Autres bulbes en végétation ou en fleur	411	309	315	17 173	16 162	16 175
TOTAL BULBES EN VEGETATION OU EN FLEUR	1 209	780	573	86 500	77 057	71 350
TOTAL BULBES (06.01) (hors chicorée)	8 504	6 575	7 732	114 594	102 910	98 923
Plantes vivantes						
Boutures non-racinées et greffons (autres que de vigne)	2 875	3 254	3 040	6 566	6 485	6 585
Plants de légumes et plants de fraisiers	6 575	8 800	11 658	58 942	62 746	69 467
Arbres, arbustes, arbrisseaux, buissons à fruits comestibles	38 700	47 399	46 408	51 154	47 047	43 460
Plants forestiers	1 846	1 301	2 079	7 371	6 819	4 563
Rhododendrons et azalées, greffés ou non	80	130	87	6 952	6 714	6 119
Rosiers, greffés ou non	1 608	1 043	1 038	12 577	11 730	12 269
Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air	17 866	18 438	18 646	29 299	26 207	26 906
Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air, à racines nues	490	523	448	3 972	3 447	2 945
Conifères et essences de plein air à feuilles persistantes	2 930	2 796	1 989	45 556	37 304	37 929
Arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air	4 395	3 837	3 158	48 023	50 673	56 964
Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines	27 651	21 084	19 663	183 886	161 613	166 319
TOTAL VEGETAUX D'EXTERIEUR D'ORNEMENT	57 895	51 104	48 069	336 831	304 176	313 037
Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur	90	72	21	6 799	6 489	4 683
Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur	3 987	1 625	1 845	138 927	121 995	118 312
Autres plantes d'intérieur	4 288	4 108	3 916	142 540	134 539	130 084
TOTAL PLANTES D'INTERIEUR YC BOUTURES ET JEUNES PLANTS	8 366	5 805	5 782	288 266	262 023	253 078
TOTAL PLANTES VIVANTES (06.02) (hors boutures et plants de vigne, plants d'ananas et blanc de champignons)	156 151	159 468	160 028	748 350	688 525	687 499
Fleurs coupées						
Roses fraîches	978	1 668	1 515	120 680	112 890	115 315
Oeillets frais	23	63	35	12 068	12 499	12 640
Orchidées fraîches	44	29	30	6 118	6 136	5 381
Chrysanthèmes frais	37	43	44	13 537	14 518	14 644
Lis fais *	14	7	17	7 976	8 127	8 396
Glaïeuls frais	1 449	1 451	1 484	854	813	732
Renoncules	830	934	812	2 875	2 889	3 679
Autres fleurs fraîches (créé en 2016)	16 497	14 541	12 882	137 653	140 018	143 417
TOTAL FLEURS COUPEES FRAÎCHES	19 871	18 735	16 818	301 760	297 889	304 204
Fleurs autres que fraîches	4 589	3 914	3 151	54 047	53 595	54 881
TOTAL FLEURS COUPEES (06.03)	24 461	22 650	19 969	355 808	351 485	359 086
Feuillages						
Lichens des rennes, frais	0,2	19	0,3	259	110	144
Mousses et lichens, frais	47	43	44	339	605	410
Arbres de Noël	1 833	1 266	1 574	14 118	15 389	15 519
Rameaux de conifères	643	22	631	539	578	416
Autres feuillages frais	5 026	4 868	4 074	27 608	26 855	26 443
TOTAL FEUILLAGES FRAIS	7 550	6 219	6 325	42 862	43 537	42 933
Lichens des rennes, séchés *	380	268	287	1 987	1 689	589
Mousses et lichens, séchés *	902	1 207	751	1 757	1 679	2 256
Feuillages séchés	1 508	1 725	1 293	4 563	2 784	2 226
Autres feuillages, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés	1 732	2 317	2 020	10 411	11 256	11 090
TOTAL FEUILLAGES, RAMEAUX... (06.04)	12 070	11 735	11 677	61 580	60 945	59 095
TOTAL FLEURS ET PLANTES ORNEMENTALES (fraîches)	102 186	88 438	84 726	1 084 313	1 010 535	1 012 175
TOTAL GENERAL (06) (hors chicorée, boutures et plants de vigne, plants d'ananas et blanc de champignons)	202 886	203 761	199 440	1 284 749	1 208 674	1 205 482

Source : Douane française d'après TradeDataMonitor – élaboration FranceAgriMer

LES DONNÉES



Commerce extérieur des produits de l'horticulture ornementale - Bilan Annuel 2025
édition septembre 2026

Directrice de la publication : Marion Zalay
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie © dariazu/adobestock.com
ISSN : 2677-8246

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 FranceAgriMer FR